



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

# LA FILIERE DU PROGRES

MAGAZINE D'INFORMATION DU FIRCA

2<sup>ème</sup> trimestre 2024

ACTE  
32

LE FIRCA, CHEVILLE OUVRIERE  
DE L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE  
DE LA FILIERE ANACARDE



**PASSATION DE CHARGES**  
DES INSTANCES DE GOUVERNANCE  
ET DE GESTION DU FIRCA



**NGUETTIA Assouman**  
Nouveau Président du Conseil  
d'Administration



**N'DIAYE Oumar**  
Nouveau Directeur Exécutif

**Directeur de publication**  
N'DIAYE Oumar

**Directeur de rédaction**  
TRAORE Assita

**Rédacteur en chef**  
ZORO-BI Zoro

**Rédacteur en chef adjoint**  
NANDO Adja Florence

**Comité de lecture**  
KRAMO Epse KONGO Mireille  
YAPO Epse SOUMAHORO Colette  
SEY Epse TAHI Viviane  
TAGRO Epse KOUADIO Patricia  
KOUAME Ahou Agnès  
ADIE Etienne  
NAI Nai Serge

**Ont collaboré à ce numéro**  
KOFFI Epse YAO Valérie  
KOUASSI N'DA Kouamé  
KADY KONATE  
KOBON Atse François Xavier  
AHOLOU Emmanuele

**Reportage photo**  
TIMI K. Serge  
TANOH Freddy

**Infographie**  
KRA Gnissambla Emma

**Contacts**  
Tél. : (225) 27 22 52 81 81  
Email : firca@firca.ci  
Site Web : www.firca.ci

 lefirca

01 BP 3726 Abidjan 01  
Cocody, 2 Plateaux, 7<sup>ème</sup> tranche

**Dépôt légal**  
N° 8270 du 1<sup>er</sup> Août 2007

**Tirage** : 2 000 exemplaires



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

# SOMMAIRE

## A LA UNE

Côte d'Ivoire : Des productions nationales de plus en plus concurrentielles et de petits pas vers la transformation.....	04
Le FIRCA finance le Conseil Agricole pour améliorer la qualité de la noix de cajou et les revenus des producteurs.....	12
Les champs école paysan.....	16
113 messages vocaux diffusés à plus de 600.000 producteurs de la Filière Anacarde.....	20
Interview de M. SORO Bêh, Président de l'OIA Anacarde ....	22
Interview de M. NONKPIN Eman, Chargé de Programmes Anacarde et Canne à sucre : .....	25
Résultats clés des actions du FIRCA pour la Filière Anacarde.....	28
Les acquis majeurs du PNRA.....	31
Perspectives du PNRA.....	32

## ACTUALITE INSTITUTIONNELLE

Le FIRCA présente son expérience de plus de 20 années au service des filières agricoles .....	33
Le FIRCA donne la parole à ses femmes.....	36
Passation de charges entre le nouveau Directeur Exécutif du FIRCA, M. N'DIAYE Oumar et son prédécesseur M. ATSIN Yao Léon .....	38
Entretien exclusif avec M. N'DIAYE Oumar, troisième Directeur exécutif du FIRCA .....	41
Passage de flambeau à M. NGUETTIA Assouman, nouveau Président du Conseil d'Administration du FIRCA.....	48
Exclusif : interview avec M. N'GUETTIA Assouman, nouveau Président du Conseil d'Administration du FIRCA.....	50

## LE FIRCA ET LES FILIERES AGRICOLES

Quand la durabilité de la Filière Anacarde devient gage de contribution à l'essor de l'économie ivoirienne.....	53
1 <sup>er</sup> champ et 1 <sup>er</sup> centre de transformation dédiés à la culture du karité à Tafiré.....	55
Pour une amélioration continue de l'assistance technique, le FIRCA recueille les préoccupations et les propositions des producteurs.....	57
Les professionnels du secteur de l'hévéa en réflexion pour la labélisation du caoutchouc naturel ivoirien.....	59

## LE FIRCA ET LES PROJETS CONVENTIONNES

L'Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire et des partenaires financiers s'imprennent des réalisations du PRO2M.....	61
---	----

## DES ACTIONS QUALITATIVES RÉALISÉES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DE LA FILIÈRE ANACARDE



**A** l'indépendance, l'économie ivoirienne reposait sur le binôme café-cacao, qui contribuait à plus de 60% de la valeur totale des exportations du pays. Au point où les fluctuations des cours du marché de ce binôme rendaient instables les recettes de l'Etat, qui s'est vu dans l'obligation de diversifier ses ressources pour parer au manque à gagner récurrent.

*C'est ainsi que, sous l'impulsion de Feu le Président Félix Houphouët Boigny, la diversification agricole s'est imposée comme un impératif pour la Côte d'Ivoire, afin d'accroître les revenus des producteurs de café et de cacao, mais également, de créer une spéculation à source de revenus pour les paysans des zones de savane.*

*Dans le cadre de cette politique de diversification, l'anacardier fait son entrée en Côte d'Ivoire comme culture de rente. Introduit comme plante forestière pour freiner l'avancée du désert dans les années 1950, l'anacardier devient une spéculation à part entière à partir de 1960, date à laquelle les premières plantations ont été créées dans le Nord du pays.*

*Accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par les producteurs ivoiriens des zones de savane, l'anacardier a pris son envol à partir de 1989 et ne cesse de progresser, faisant aujourd'hui de la Côte d'Ivoire, le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de noix brutes de cajou.*

*Ce bond remarquable a été possible grâce à la réforme mise en place par le Gouvernement et la Filière Anacarde, depuis 2013. Cette réforme a permis au FIRCA de jouer un rôle crucial dans l'atteinte de ce niveau de production. En effet, à partir des ressources issues des cotisations de la filière, le FIRCA a assuré le financement de la Recherche agronomique et du Conseil agricole aux producteurs et leurs organisations professionnelles.*

*Les actions qualitatives réalisées par le FIRCA, pour « l'amélioration de la productivité de la Filière Anacarde », ont permis à ce jour, l'amélioration des performances de production, la valorisation des produits de l'anacardier, l'amélioration de la qualité des produits ainsi que l'opérationnalisation des Organisations Professionnelles Agricoles et la structuration de la Filière Anacarde.*

*Le FIRCA continuera de jouer son rôle d'acteur clé du développement agricole durable, afin de permettre à la Filière Anacarde d'être encore plus compétitive.*

N'DIAYE Oumar

## Anacarde

# Côte d'Ivoire : Des productions nationales de plus en plus concurrentielles et de petits pas vers la transformation

Après avoir été connue pendant plusieurs décennies comme le pays du café, et surtout celui du cacao dont il est le premier pays producteur mondial, depuis les années 1990, la Côte d'Ivoire peut désormais se vanter d'un nouvel acquis : l'anacarde. En effet, depuis 2022 où le pays a battu le record de plus d'un million de tonnes de noix brutes de cajou, cette filière connaît un dynamisme croissant, au point où l'on la qualifie de « boom ivoirien ». Que faut-il donc savoir de la marche du pays vers ce boom ? Découvrons ici, l'histoire de la Filière Anacarde en Côte d'Ivoire.

*Dossier réalisé par Kady KONATÉ*





## Anacarde ou noix de cajou, qu'est-ce que c'est ?

L'arbre de l'anacarde est appelé "anacardier". L'anacardier, de la famille des Anacardiaceae, est un arbre persistant à la cime dense et évasée, descendant parfois jusqu'au sol et atteignant 6 à 15 m de haut. Il émet une profonde racine pivotante ainsi que d'importantes racines latérales de surface, qui lui permettent d'exploiter le maximum de ressources. Les racines sécrètent un sucre gommeux très âcre, tandis que le tronc secrète une gomme, « le baume de cajou », voisin de la gomme arabique. Les feuilles, pourvues d'un court pétiole mesurent 15-20 cm de long et jusqu'à 10 cm de large. Le limbe ovale vert brillant est de consistance coriace et rugueuse, muni de 6 à 10 paires de nervures pennées vert clair ou rougeâtres bien marquées. L'odeur de térébenthine au froissement de la feuille est caractéristique.

Pendant la saison sèche, l'extrémité des rameaux produit des panicules denses de petites fleurs très parfumées de couleur blanche teintée de rose, devenant jaunes à verdâtres, selon la qualité du terrain. L'inflorescence compte en moyenne une fleur hermaphrodite (avec organes mâles

et femelles) pour 6 fleurs mâles. La fleur, recouverte de larges bractées légèrement pubescentes, comprend 5 sépales et 5 pétales entourant 10 étamines (et un pistil). La coque de la noix est constituée de deux coquilles, la coque externe est de couleur verte et fine, l'interne (mésocarpe) de couleur brune et dure. Entre les deux, suinte une substance caustique, le « baume cajou », utilisée dans l'industrie et autrefois en médecine pour soigner les eczémas, ulcères et psoriasis (la matière active est le cardol).

L'anacardier commence spontanément à produire des fruits vers 5 ans mais peut le faire dès l'âge de 2 ans, s'il est dans d'excellentes conditions de culture. Un arbre produit en moyenne 15 kg de fruits par an dans de bonnes conditions (jusqu'à 150 Kg) et l'arbre a une durée de vie moyenne de 20 à 30 ans. La fructification de l'anacardier est très particulière et décorative. Lors de la nouaison, le pédoncule, qui porte la fleur enflé, devient spongieux et juteux et se colore de jaune, orange ou rouge.

## Il était une fois l'anacardier...

L'anacardier provient des côtes du Brésil. Il a été découvert par les Portugais qui l'ont introduit dans leurs colonies d'Afrique et d'Asie. Les rapports les plus anciens concernant cet arbre ont été écrits par des observateurs portugais, français et hollandais. Le naturaliste français Thévet (1558), a décrit l'arbre et fourni le premier dessin montrant les indigènes récoltant les noix et pressant le jus des « pommes » de cajou dans un grand récipient. Gandavo, en 1576, a été le premier écrivain portugais à décrire les noix et assurer qu'elles étaient meilleures que des amandes. Beaucoup d'autres ont donné ensuite des descriptions botaniques, ainsi que des informations concernant la culture de l'anacardier et son utilisation locale. Les indiens Tupi du Brésil appelaient l'anacardier « acaju ». Ce nom est devenu « caju » en portugais, « cashew » en anglais, « cajuil » en espagnol et « acajou » ou « cajou » en français. On utilise plutôt le second terme car le premier désigne aussi un bois précieux bien connu.

Les Espagnols et Portugais s'empressèrent de diffuser l'arbre dans d'autres parties du monde, notamment en Afrique tropicale (Mozambique en 1578), en Asie du Sud-Est et en Inde, dans le Kerala. Originaire des régions tropicales, l'anacardier est résistant aux fortes chaleurs mais très sensible aux basses températures. On le trouve donc, généralement, à des altitudes assez basses en Afrique et souvent au milieu d'autres cultures (système « Taungya »). Le terme anacardium vient du grec et signifie « sur le cœur ».

L'introduction de cette culture en Côte d'Ivoire date de l'indépendance. Elle s'est opérée en deux phases essentielles : une phase de reboisement (1959 - 1960) et une phase de production fruitière (de 1960 à nos jours). La première phase s'inscrivait dans la politique gouvernementale de lutte

contre la dégradation des sols du nord et du centre du pays. Selon la Société d'Etude pour le Développement Economique et Social (SEDES), la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) et la Société d'Assistance Technique, principalement dévolue au café et cacao (SATMACI) avaient aménagé respectivement 1401 et 820 hectares de forêts classées. « Pendant cette période de reforestation, la part commercialisée de noix de cajou était marginale : elle n'était que de 300 tonnes de 1959 à 1970 » (MINAGRI, 1999).

Au-delà de cette ambition de restauration environnementale, un autre enjeu, celui du gain économique généré par la filière va progressivement s'imposer. En effet, en seulement deux décennies, le pays s'est emparé presque discrètement de la place de premier producteur mondial, détrônant l'Inde qui était jusque-là le plus gros exportateur du cajou au monde. De 8500 tonnes en 1989, la production ivoirienne de cajou a dépassé 70 000 tonnes en 1999, puis a bondi à 350 000 tonnes en 2010 (Dugué, 2002; Kone, 2014; Banque Mondiale, 2015). Et, malgré la sécheresse de 2016 et les ventes clandestines vers le Ghana, le seuil de 700 000 tonnes a été officiellement franchi en 2017, faisant de la Côte d'Ivoire le 1<sup>er</sup> pays producteur mondiale de cajou.

Dans un premier temps, le boom de l'anacarde s'est produit principalement en zone de savane (Dugué, 2002; Diomandé, 2002; Kone, 2014). Mais la noix de cajou s'est également invitée vers le sud, dès les années 2000, dans les zones cacaoyères de contact forêt-savane telles que celles de Tanda, mais également dans les anciennes boucles du cacao vers M'Bahiakro à l'Est et Bouaflé à l'Ouest, et plus récemment, vers 2010, au cœur de régions cacaoyères comme à Bayota, au nord de Gagnoa (Ruf, 2018).



## Propriétés et usages de l'anacardier et de son fruit

**D**u tronc jusqu'à la pomme, tout de l'anacarde peut être utilisé à divers usages. En fait, le tronc de l'anacardier très ramifié, a un feuillage dense et un port globuleux qui sert pour le reboisement. De plus en plus, on utilise aussi son fruit : la noix de cajou.

En Côte d'Ivoire, seule la noix une fois décortiquée, grillée et/ou salée, est exportée et proposée comme aliment pour apéritif et autres usages culinaires. L'amande possède une pellicule blanche comestible alors que la coque de la noix qui l'entoure est toxique, d'un goût âcre et exige certaines précautions, lors de la récolte. Il s'agit d'un akène tandis que la pomme de cajou est un faux fruit (non issu du grossissement de l'ovaire). La récolte est généralement abondante une année sur deux, du fait du phénomène d'alternance.

L'anacardier peut pousser sur des terres pauvres comme les sols ferrallitiques ou ferrugineux à cuirasse de latérite. Ses exigences augmentent en exploitation fruitière. Le bois léger et blanc de l'arbre a une saveur très âcre. Il sert de combustible, tel quel ou sous forme de charbon de bois, mais aussi de bois d'œuvre, tandis que l'écorce est une source de tanins et de teinture jaune. Ses cendres font l'objet d'engrais. Les tanins de son écorce permettent de tanner les peaux et ses fruits sont mangés. Il est également utilisé pour ses propriétés pharmacologiques. Ses rameaux feuillés ainsi que la membrane des noix sont parfois donnés comme fourrage au bétail.

La résine phénolique contenue dans la coque, constituée de 90 % d'acide anacardique et 10 % de cardol, possède d'intéressantes propriétés à usage industriel. Désignée sous le nom anglais de Cashew nut shell liquid (CNSL), elle sert dans la fabrication d'encres, de vernis, de peintures résistantes à la chaleur et à la corrosion. Elle s'emploie aussi comme imperméabilisant ou élément de friction dans l'aéronautique (frein, embrayage). La résine présente aussi un effet insecticide, mais doit être manipulée avec précaution, car irritante

pour la peau et toxique. Les déchets de coque sont souvent brûlés pour alimenter les fours industriels qui servent à griller les noix. Une pyrolyse serait, néanmoins, préférable à cause des fumées émises, nocives à la fois pour l'homme et l'environnement.

La pomme de cajou possède aussi un effet répulsif sur les insectes. En Afrique, elle est coupée en 4 dans une pièce, pour éloigner les moustiques ou bien plongée dans l'eau d'une mare, pour éviter le développement des larves. Elle est également donnée aux lépreux pour brûler les verdure ou les cors. En Côte d'Ivoire, le vin de cajou est obtenu par fermentation de la pomme de cajou. Celle-ci a un goût de pomme aigre-doux et âpre qui sert à confectionner des conserves, jus de fruits et vinaigre. C'est une prouesse réalisée grâce aux résultats des premiers projets du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA), mis en œuvre par le FIRCA. La pomme constituait auparavant, l'objet principal de récolte, avant la mécanisation du traitement des noix. Les Amérindiens obtenaient une bière après brassage dans l'eau, à usage rituel et médicinal. Les jeunes rameaux et feuilles peuvent se consommer comme un légume. Par ailleurs, le système de plantation de l'anacardier constitue une solution adaptée pour lutter contre la dégradation des sols et de l'environnement. En effet, la durée de son exploitation (environ 20 ans) permet de lutter en partie contre l'érosion côtière et à stabiliser localement l'écosystème, au même titre que les autres essences forestières (augmentation du couvert végétal, restauration de la fertilité des sols épuisés).

L'anacardier est souvent planté pour fixer les dunes et lutter contre l'avancée du désert, du fait de sa résistance à la sécheresse, de la grande étendue de son système racinaire et de ses embruns. Il sert également de brise-vent pour les cultures. Sa couronne à feuillage dense fournit un bel ombrage au cours de la saison sèche. Enfin, ses rameaux et ses feuilles sont une source de nourriture pour les herbivores.

## Des productions nationales de plus en plus concurrentielles et de petits pas vers la transformation

La production mondiale de noix de cajou s'élève à 2,2 millions de tonnes/an environ, avec l'Afrique de l'Ouest et, notamment la Côte d'Ivoire premier exportateur mondial, devant l'Inde et le sud-est de l'Asie (Vietnam, Cambodge, Indonésie). Depuis une décennie, la Filière Anacarde a connu une importante progression, tant dans sa production que dans sa capacité de transformation. L'Etat s'est engagé à en faire un secteur majeur de l'économie nationale. En onze ans, le pays des Eléphants a plus que doublé sa production, passant de 400 000 tonnes en 2011 à 1 million de tonnes en 2022. Au terme de la campagne 2022, ce sont au total 1 028 172 tonnes de noix de cajou qui ont été enregistrées, soit une hausse de 6 % de la production par rapport aux 968 676 tonnes enregistrées en 2021.

Côté transformation locale, le volume de noix brutes traitées en Côte d'Ivoire est en progression, avec 224 036 tonnes réalisées par 27 unités industrielles, soit 21,8 % de la production totale commercialisée en 2022. Notons, cependant, qu'en l'espace de quatre ans, le taux de transformation est passé de 9 % en 2018 (68 515 tonnes de noix brutes transformées) à 21,2 en 2022.

Rappelons que jusqu'aux années 1980, le Mozambique et l'Inde étaient les principaux pays producteurs de cajou, avant que l'Afrique de l'Ouest ne développe sa culture (Côte d'Ivoire, Nigeria, Bénin, Guinée-Bissau, Sénégal et Ghana). Le souci reste que la plupart des noix produites en Afrique sont décortiquées en Inde ou au Vietnam, qui bénéficient

ainsi d'une forte valeur ajoutée, avant d'être exportées aux États-Unis (150 000 t) et en Europe (110 000 t). Le marché s'est fortement développé en Inde (200 000 t), devenue également le premier pays consommateur, mais aussi en Chine, dans les Émirats arabes et en Russie. Jusqu'en 1970, en Côte d'Ivoire, les pommes consommées sous forme de fruits frais par les populations étaient beaucoup plus importantes que les noix. Elles subissaient une très faible transformation primaire avec une productivité très faible, eu égard aux méconnaissances des technologies de transformation adaptées.

Par conséquent, le système de production et de commercialisation de la noix de cajou était peu organisé, ou pas organisé, au moment où des pays comme le Mozambique et la Tanzanie avaient déjà commencé à pénétrer le marché international.

Mais, le retour en force manifesté par la 4<sup>ème</sup> édition du Salon International des Equipements et des Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA) en avril 2023 a redonné de l'espoir. A l'occasion, l'Etat de Côte d'Ivoire, qui organise ce grand rendez-vous des acteurs de la filière, a réaffirmé son ambition de réaliser la transformation de 50% de la production nationale. L'évènement a aussi vu la présentation de 08 (huit) chaînes complètes nationales de transformation de l'anacarde, contre seulement 02, lors de la précédente édition en 2018.



Amandes de cajou

## Les valeurs nutritives et les vertus de l'anacarde

L'anacarde est un fruit bénéfique à l'activité humaine à tout point de vue. Il donne ce que l'on appelle la « pomme de cajou », qui évoque un petit poivron de 65 mm de long. Comestible tout comme la noix en demi-lune qui se forme à son extrémité, ce fruit désaltérant riche en vitamines C (5 fois plus que l'orange) demeure cependant, peu connu des Occidentaux.

L'amande peut être consommée crue, entière ou broyée pour aromatiser les plats de viande, les mets végétariens et les salades, même si on a plus l'habitude de la servir grillée et salée comme des cacahuètes. Pressée, elle donne une huile comestible précieuse, mais surtout utilisée en cosmétique ou pharmacologie. Cette huile est riche en acides gras mono- et poly-insaturés (24 et 8 g contre 8 g de saturés) qui aident à réduire le taux de cholestérol, ainsi qu'en différentes vitamines B et en oligoéléments : potassium (668 mg), phosphore (466 mg), magnésium (252 mg), calcium (38 mg). Les amandes contiennent 49,3 g de lipides, 20,5 g de glucides et 18,6 g de protides, ainsi que 3,5 g de fibres, représentant une valeur énergétique de 636 kcal/100 g d'amande.

Le fruit de l'anacardier est particulièrement riche en vitamine E et en cuivre, des antioxydants ultra efficaces pour lutter contre les dégâts des radicaux libres. Ces derniers sont effectivement responsables de ce que l'on appelle la dégénérescence cellulaire, première étape du développement des cellules cancéreuses.

À Madagascar, les feuilles d'anacardier utilisées sous forme de bains de vapeur localisés servent à traiter les hémorroïdes. Aux effets anti-inflammatoires, s'ajoute une action antidiabétique de l'amande de cajou (qui empêche l'élévation du glucose sanguin et la résistance à l'insuline).



## Conservation des pommes et noix de cajou

La pomme une fois ramassée, doit être mangée rapidement, sinon cuite ou séchée, mise dans l'alcool ou mise à fermenter. Toutefois, il faut veiller à ne pas laisser de pulpe sur la noix, qui est mise à sécher pendant 3 à 4 jours sur un sol propre, dur et à l'ombre. Car le plein soleil aurait pour conséquence d'imprégner l'amande d'huile toxique !

Une fois refroidies le soir, les noix sont mises en sac de jute, déposées dans des entrepôts bien aérés et envoyées en usine de traitement pour être chauffées et décortiquées. La manière artisanale de les préparer consiste à les étaler sur une tôle au-dessus d'un feu qui enflamme violemment la résine (attention aux fumées toxiques). Après 5 minutes, les noix sont « éteintes » et refroidies dans le sable, avant d'être fendues une par une au massicot et débarrassées manuellement du tégument.

Le procédé ne nécessite pas de salage de l'amande qui peut être consommée telle quelle après décorticage, mais cette préparation longue et fastidieuse explique le prix élevé des noix de cajou artisanales. Il existe d'autres procédés comme le bain de vapeur suivi d'un séchage à l'air libre, pour faciliter le décorticage. L'enlèvement manuel de la pellicule amère se fait après passage au four. Les noix retriées, mises sous vide, peuvent être exportées comme amandes apéritives ou apportées au moulin pour être pressées et donner une huile cosmétique pour peaux sèches.

## Culture et multiplication de l'anacardier

L'anacardier se propage souvent par semis de noix sélectionnées ou par greffage de jeunes plants. Le bouturage et marcottage sont aussi possibles. Le trempage des noix dans l'eau est conseillé pendant 2-3 jours, pour éliminer le baume qui pourrait détruire l'amande.

Il faut semer uniquement les graines qui coulent au fond du récipient. Leur durée germinative est de 3-4 mois. Renouvelez l'eau régulièrement (au moins toutes les 2 heures). Semez en saisons des pluies, les graines par 2 ou 3 par trou, en les enfonçant de 6-10 cm de profondeur. Prévoyez 1,5 à 2 kg de noix/ha pour les semis directs au champ.

En pépinière, le semis se fait dans des sacs plastiques d'au moins 30 cm de haut sur 12 de diamètre, afin d'éviter de la manipuler. Positionnez la graine avec son point d'attache dirigé vers le haut pour faciliter la germination qui aura lieu au bout de 15-20 jours. Sous les tropiques, gardez les plantules sous ombrière jusqu'à ce qu'elles possèdent 3-4 feuilles. Puis, procédez progressivement à leur exposition au plein soleil.

La mise en pleine terre en plantation se fait au bout de 2 mois, après le greffage des jeunes plants.

## Création de nouvelles plantations d'anacardiens avec du matériel végétal amélioré

La nouvelle approche de création de nouvelles plantations d'anacardiens adoptée par la filière en Côte d'Ivoire, exige désormais l'utilisation des plants greffés.

Cette disposition a été prise, depuis 2017 à l'issue de la sélection, la formation et l'installation de plus d'une vingtaine de pépiniéristes dans la zone de production de l'anacarde. La production et la distribution des plants greffés issus des opérations de greffage des jeunes plants avec des clones à haut rendement sélectionnés par la recherche, permettent de mettre à la disposition des producteurs, du matériel végétal amélioré pour la création de nouvelles plantations homogènes ayant des rendements plus élevés que les vieux vergers hétérogènes créés à partir des noix tout-venant.

Cette approche vise également à promouvoir et à respecter la densité de 100 pieds à hectare pour les nouvelles plantations. Avec la technique de greffage des plants, quatre (4) clones sont actuellement en diffusion dans la zone de production de l'anacarde. Au regard des résultats importants obtenus au cours de la première phase du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA), le nombre de clones en diffusion va augmenter les campagnes à venir.

Plants d'anacardiens greffés

## Filière Anacarde

# Le FIRCA finance le Conseil Agricole pour améliorer la qualité de la noix de cajou et les revenus des producteurs

*Dans le but de garantir la durabilité de la culture de l'anacarde et d'améliorer la productivité ainsi que les revenus des producteurs, le Gouvernement Ivoirien a adopté la réforme de la filière en mars 2013. Cette réforme s'est articulée autour de quatre axes, à savoir, la production, la commercialisation, la transformation et les mesures transversales.*

*Concernant l'axe production, il traite des domaines de la recherche agronomique et de l'Encadrement des producteurs. Quant à l'axe commercialisation, il adresse les questions relatives à la sacherie, la fixation et l'application du prix bord champ, la commercialisation intérieure et la commercialisation extérieure. L'axe transformation concerne la transformation locale des noix brutes de cajou (NBC). Les mesures transversales concernent la gouvernance, la professionnalisation et la compétitivité de la chaîne de valeur de la Filière Anacarde.*

*Dossier réalisé par KOUASSI N'Da K.*

Technique de la ficelle

# L'intervention du FIRCA dans la Filière Anacarde à travers la recherche agronomique

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe production de la réforme et poursuivant ses actions initiées depuis 2004, dans la Filière Anacarde, le FIRCA a assuré le financement de la Recherche agronomique et du Conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde (ou l'encadrement des producteurs et de leurs organisations professionnelles).

A cet effet, de 2009 à 2017, le FIRCA a financé la mise en œuvre du Projet d'Amélioration Variétale de l'Anacardier (PAVA), exécuté par le Programme Anacarde-Mangue-Papaye de la Direction Régionale de Korhogo du CNRA. Ce projet a été réalisé en deux phases, la première phase, allant de 2009 à 2012, et la deuxième phase allant de 2013 à 2017, avec les résultats saillants suivants :

- 8 | **Arbres Potentiellement Hauts Producteurs (APHP)** identifiés dans la collection du CNRA (2012) ;
- 3 | **génotypes** retenus parmi les 8 APHP pour être diffusés en milieu paysan (2014) ;
- 3 | **parcs à bois et vergers grainiers** de 5 ha chacun (Lataha, Tanda, Madinani) créés de 2009 à 2012
- 5 | **nouveaux parcs à bois** d'1 ha créés entre 2013 et 2017, à Bouna, Béoumi (Mangrè-Dan), Tafiré (Badikaha), Toumodi (Lomo Nord), et Séguéla, avec l'introduction de 203 APHP sur les 209 APHP identifiés en milieu paysan (2016) ;
- 7 | **parcelles d'essais multilocaux de comportement des APHP (GxE)** de 1 ha créées à Bouna, Béoumi (Mangrè-Dan), Katiola (Niédiekaha), Ferké (Poulo), Tengréla (Maniasso) et Séguéla ;
- 1 | **collection de travail de 42 « TOP ou meilleurs » des APHP** créée à la station de Lataha et dupliquée à la station CNRA de TANDA, avec 18 « TOP » APHP (2017) ;
- 1 | **Germoplasme** (banque de gènes) de 35 ha créé à la station CNRA de Ferké contenant 108 APHP (2017).



En 2018, à la faveur du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) et pour le compte du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), il a été confié au FIRCA la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour la mise en œuvre des deux sous-composantes respectivement : « Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré » et « Appui aux services de vulgarisation agricole et de transfert de technologies sur l'anacarde ».

En 2023, la superficie des vergers d'anacardiers est estimée à plus de 1 400 000 ha, appartenant à plus de 420 000 producteurs. La noix de cajou fait la fierté de la Côte d'Ivoire, qui en est le 1<sup>er</sup> producteur et exportateur mondial, avec une production passée de 702 000 tonnes de noix brutes de cajou (NBC), en 2017 à 1 225 940 tonnes, en 2023. En outre, avec une production transformée localement qui est passée de 31 000 tonnes en 2013 à 246 000 tonnes en 2023, la Côte d'Ivoire occupe le 1<sup>er</sup> rang au niveau africain et le 2<sup>ème</sup> rang au niveau mondial, des pays exportateurs d'amandes de cajou, après le Vietnam.

Ces résultats sont le fruit de la mise en œuvre des stratégies issues de la réforme de la filière, adoptée par le gouvernement ivoirien depuis 2013 et appuyée par le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), financé par la Banque mondiale depuis 2018.

## L'intervention du FIRCA dans la Filière Anacarde à travers le conseil agricole

**E**n 2014, sur la base d'une convention cadre signée entre le Conseil du Coton et de l'Anacarde et le FIRCA, l'ANADER s'est vue confier la charge d'assurer la vulgarisation des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), par la formation des producteurs d'anacarde (création et entretien des parcelles, opérations de récolte et post-récolte) et le suivi post-formation... En outre, des pépiniéristes agréés par le CCA, ont été chargés de la multiplication et de la commercialisation de plants greffés des 3 clones à haut rendement.

Dans l'optique d'atteindre les objectifs précités, les conseils diffusés par l'ANADER sur les bonnes pratiques agricoles portent principalement sur l'itinéraire technique de la culture de l'anacardier, les activités de récolte et post-récolte, et l'organisation des producteurs pour la commercialisation. Ainsi, afin d'atteindre le maximum de producteurs, les outils de vulgarisation, utilisés ont été variés. Il s'agit entre autres, des Champs Ecoles Paysans (CEP), des Parcelles de Démonstration (PD), de Formation Village (FV) et des Unités de Démonstration (UD). Depuis 2018, les CEP et les FR sont les 2 outils utilisés.

L'amélioration des revenus des producteurs étant étroitement liée à celle de la qualité de la noix de cajou, des formations théoriques et pratiques sont régulièrement dispensées par des agents de l'ANADER aux producteurs sur leurs exploitations, à travers le Champ Ecole Paysan et la formation au village à l'aide des boîtes à images.



Formation des producteurs d'anacarde par l'ANADER

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités d'encadrement des producteurs d'anacarde, de 2014-2018, le CCA, le FIRCA et l'ANADER, ont signé une convention-cadre tripartite, assortie des contrats annuels spécifiques avec la Direction Générale et cinq (5) Directions Régionales de l'ANADER (Nord, Centre, Centre-ouest et Ouest). A cet effet, un dispositif de 274 Conseillers Agricoles Anacarde (CAA) et 35 Techniciens Spécialisés Anacarde (TSA), a été mis en place et équipé. Il a permis un encadrement spécifique et rapproché des producteurs d'anacarde.

Dépuis 2018, le conseil agricole est financé par le PPCA qui signe chaque année, une convention avec la Direction Générale de l'ANADER.

*« Les paysans bénéficient désormais du savoir-faire que nécessite la conduite d'une parcelle d'anacardier. En effet, à travers cet important projet, les paysans sont désormais familiarisés avec les techniques de création de plantations, d'entretien d'une plantation, de récolte et les opérations post-récoltes », soutient M. SORO Dédiathon Raoul (DR Nord de l'ANADER), qui salue l'avènement de ce projet, grâce auquel a-t-il conclu « on peut dire sans se tromper que les producteurs récoltent aujourd'hui les fruits de leur labeur ».*

Avec les nombreuses campagnes de sensibilisation et le dispositif mis en place par l'ANADER, dans le cadre du projet de conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde, les propriétaires de vergers acceptent, de plus en plus, la réhabilitation de leurs vergers, à l'aide des opérations de mise à bonne densité, afin d'accroître leur rendement.

A la faveur du PPCA, il a été développé un nouveau corps de métier appelé « Opérateurs Professionnels du Cajou (OPCA) » chargé de faciliter l'accès des producteurs d'anacarde aux services spécialisés, notamment la réhabilitation, le traitement des vergers et la fourniture du matériel végétal amélioré.

Une fois la production maîtrisée, le paysan doit encore penser à la gestion économique et financière de son exploitation. A ce niveau, l'ANADER a mis en œuvre l'Ecole d'Entreprenariat Agricole (EEA) ou Farmer Business School (FBS), qui permet aux producteurs de bien planifier leurs activités et de garantir la pérennité de leurs exploitations.

En outre, dans l'optique d'une perception uniforme des normes en vigueur, pour le contrôle de la qualité des noix de cajou, le Conseil du Coton et de l'Anacarde a organisé des ateliers d'harmonisation et de validation des paramètres de détermination de la qualité, notamment le Kernel Out-put Ratio (KOR). Les ateliers portaient également, sur les procédures de validation des bulletins de qualité aux agents de l'ANADER qui encadrent les

producteurs. Ces compétences transmises aux producteurs par les agents de l'ANADER, leur permettent de définir la qualité de leurs produits. « Aujourd'hui, nous producteurs réunis au sein des coopératives, arrivons à déterminer le KOR de nos noix d'anacarde. Ce sont des produits de qualité que nous livrons aux acheteurs qui viennent s'approvisionner dans notre village », s'exclame à ce sujet N'GUESSAN Kouakou Antoine, PCA de la coopérative Anouanzè, du village d'Akadjaffouet, dans le département de Bouaké.

Le système de vulgarisation électronique appelé E-extension, issu des nouvelles technologies de l'information et de la communication, s'est avéré très utile aux producteurs, qui peuvent désormais, bénéficier de l'encadrement en temps réel.

L'ANADER a également contractualisé avec des radios de proximité, afin de diffuser des messages en langues locales à tous les producteurs qui ont la possibilité d'écouter la radio.

L'émergence de protocoles de recherche pour la transformation de la pomme de cajou constitue aujourd'hui, une avancée notable dans le cadre de la valorisation des produits dérivés de cette spéculation. En effet, la pomme de cajou autrefois délaissée, est de plus en plus valorisée par la petite transformation locale, à l'aide des modules de formation conçus par l'ANADER, qui permettent aux producteurs de diversifier leurs sources de revenus.

Formation des producteurs à la technique de séchage sur claie par les agents de l'ANADER

## Le Champ Ecole Paysan, dans le dispositif du Conseil Agricole Anacarde

Afin d'accroître la productivité des vergers d'anacardières et la durabilité des exploitations familiales, le FIRCA, à travers l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), a mis en place des champs écoles paysans dans toutes les zones de production. L'objectif de ce dispositif est de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA).



Le champ école paysan (CEP) mis en place par l'ANADER et financé par le FIRCA, dans le cadre du conseil agricole, est constitué d'un groupe de 20 apprenants et apprenantes, volontaires et disponibles, se réunissant une fois par semaine, tout au long d'une campagne, pour suivre une formation pratique sur une parcelle d'anacardières. L'objectif est d'observer toutes les interactions autour de la plante, d'identifier les potentialités et les contraintes, d'expérimenter des solutions face aux problèmes de production, en vue de choisir l'itinéraire technique le plus efficace et de conduire une culture saine.

Le CEP facilite ainsi l'apprentissage et l'intégration raisonnée de nouvelles techniques de production agricole, tout en tenant compte à la fois des capacités des producteurs et productrices et des ressources accessibles liées à l'écosystème. Ainsi, 274 Conseillers Agricoles ont été formés et 35 Techniciens Spécialisés Anacarde équipés avec 309 motos et 356 kits d'analyse de qualité des noix de cajou (KOR), pour accompagner les producteurs.

Formation des producteurs sur les technique de culture à intervalle par les agents de l'ANADER

Le CEP concerne des producteurs et productrices motivés et engagés, faisant face à des contraintes communes de production. L'ANADER a procédé à des rencontres avec les futurs bénéficiaires, pour les sensibiliser et les informer sur le concept de CEP, ses avantages et exigences, avant qu'ils ne participent à toutes les étapes de mise en oeuvre du CEP.

Ce sont 320.720 producteurs qui ont été formés, dont 21 % de femmes, à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP) et 65 % des producteurs encadrés appliquent les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) enseignées.

## Facteurs clés de succès d'un CEP

Pour assurer le succès du CEP, les Conseillers Agricoles Anacarde (CAA) de l'ANADER, en collaboration avec les producteurs des CEP, choisissent le jour et l'heure des sessions de formation, valident la plantation choisie (visite de terrain), et prennent des accords et engagements pour le bon déroulement des sessions.

Par ailleurs, le CAA définit les critères prédéfinis ci-après :

### Critères de choix du CEP

- ✔ Accessibilité du CEP
- ✔ A proximité du village
- ✔ Un champ représentatif des problèmes énumérés
- ✔ En bordure de voie à grande circulation
- ✔ Un champ non litigieux
- ✔ Superficie minimale de la plantation 0.5ha
- ✔ La plantation doit être en production

### Choix du propriétaire de la plantation qui accueille le CEP

- ✔ Volontaire
- ✔ Réceptif aux innovations
- ✔ Disponible
- ✔ Accepter les membres du CEP dans sa plantation
- ✔ Exemple.

### Choix des membres du CEP

- ✔ 20 membres / CEP
- ✔ Volontaire
- ✔ Disponible
- ✔ Obligation de participer à toutes les sessions de formation du CEP
- ✔ Appliquer les formations reçues.

Des personnes ressources (chercheurs, techniciens et vulgarisateurs) prêtes à contribuer, de façon significative, à la recherche de technologies de production performantes et à accompagner les apprenants et apprenantes dans le cheminement des activités du CEP, ont également été repérées. Le matériel didactique et pédagogique à même de favoriser la compréhension de la technique, financé par le FIRCA, est accessible et à proximité.

La dimension genre est prise en compte dans tout le processus de mise en oeuvre du CEP, notamment les occupations et responsabilités des femmes et des hommes, pour la programmation des activités (incluant l'organisation du travail et la délimitation des horaires de formation), le choix des techniques agricoles ou des conditions d'accessibilité du site. Il est également important de noter que les femmes, autant que les hommes, assurent les fonctions d'animation et de facilitation du CEP, afin d'impliquer équitablement les producteurs et productrices dans le processus.



Champ école paysan dans le département de Korhogo

## Durabilité du CEP

La pérennisation d'un CEP sera également renforcée s'il est intégré au dispositif de vulgarisation d'une Organisation Paysane (OP), venant compléter d'autres infrastructures villageoises existantes (boutiques d'intrants, banques de semences, banques céréalières ou banques de soudure, etc.).



Démonstration de la technique de la séparation de la noix et de la pomme à l'aide la ficelle



Photo de famille des producteurs participants à la formation

## Vulgarisation agricole électronique

# Une manière innovante de répondre en temps réel aux besoins des producteurs sur le terrain !

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) détient un outil précieux : il s'agit du service électronique de conseil agricole et de vulgarisation des bonnes pratiques agricoles. Mis en place en 2013, grâce à un financement du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), sur le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) de la Banque mondiale, ce service est aujourd'hui incorporé au département en charge de la vulgarisation de l'ANADER. L'équipe de reportage a effectué une immersion dans l'enceinte opérationnelle de cet outil avant-gardiste.



Call center

Au rez-de-chaussée du bâtiment principal, un bureau à l'allure discrète se fond dans le décor. Pourtant, l'écriteau sur la porte d'entrée l'indique, nous sommes bien au « call center », à partir duquel les producteurs sont assistés 24H/24 et 7J/7 par des agents en ligne. Qui sont donc ces agents ?

Casques aux oreilles, ces agents au nombre de 16 sont des téléopérateurs. Ils apportent l'assistance technique aux producteurs depuis ce centre d'appel. Selon Mme Coulibaly Aïssatou épouse FADIGA, Cheffe de Division Digitalisation du Conseil Agricole de l'ANADER, le call center est une réponse moderne à un véritable besoin de l'agriculture. Notre système vise à répondre aux préoccupations des producteurs en temps réel et à faciliter le conseil agricole, ainsi que la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, en s'appuyant sur les langues locales notamment, le Sénoufo, le Tagbana, le Malinké, le Baoulé, le Bété, le Gouro, l'Agni, l'Abbey, l'Attié... ; au total 15 langues locales en plus du Français sont utilisées. Dans ce centre, chaque téléopérateur travaille dans une langue locale spécifique qui lui est assignée. Pendant qu'il émet l'appel, le producteur dans le besoin sélectionne la langue dans laquelle il souhaite se faire assister, et son appel est directement affecté au téléopérateur indiqué. A la mise en œuvre, la flexibilité et l'adaptabilité de ces travailleurs dans la gestion des diverses préoccupations et plaintes des appelants montrent qu'il ne s'agit pas de simples communicants. « Avant d'être affectés au call center, nous étions des agents de terrain, ayant l'habitude du conseil agricole. Et nous sommes également formés à la sociologie rurale, afin de nous adapter à la langue qui nous est imputée. », confirme M. AHONZO Olivier, téléopérateur en langue Baoulé.

L'écoute active, l'empathie, la gestion de conflits... sont les maîtres mots qui règnent en ces lieux. Mais à l'évidence, le service n'a pas toujours été cette machine tournant en plein régime. Après l'octroi d'un premier financement grâce au projet WAPP de la Banque Mondiale en 2013, le FIRCA s'est encore illustré lors de la seconde étape charnière de mise en œuvre du système, à l'origine dénommé "E-Extension". En effet, en 2020, en tant qu'agence fiduciaire et Maître d'Ouvrage

Délégué pour les sous-composantes Recherche et Vulgarisation Agricoles, le FIRCA a accordé un autre financement au système, dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA).

«Pour obtenir la salle multimédia entièrement équipée telle qu'elle se présente aujourd'hui, quel parcours nous avons fait ! Avec le centre d'appel, nous sommes passés de l'assistance en 08 langues en 2016 à 16 langues aujourd'hui», se souvient Mme FADIGA. De simple projet de service, le système est désormais pleinement intégré à la vie du Département de Vulgarisation Electronique de l'ANADER. Il incarne une vision innovante de la politique agricole ivoirienne ; celle d'encadrer les producteurs en activité pour déployer une performance optimale, tant au niveau qualitatif que quantitatif.

A ce jour, l'ex-service E-Extension est devenu un système fonctionnel à part entière, avec trois composantes. Il s'agit spécifiquement, d'un serveur vocal interactif qui permet le dialogue entre le producteur et la machine d'un centre d'appel qui connecte les producteurs à des téléopérateurs, et d'un laboratoire électronique composé d'un portail web et d'une application mobile utilisée par les agents sur le terrain.

Pour la Filière Anacarde par exemple, le service du call center traite une cinquantaine de préoccupations par mois et le service du serveur vocal a déjà conçu et diffusé 113 messages vocaux à plus de 600.000 producteurs, dans 16 langues.

Notons que ce système électronique de Conseil et Vulgarisation Agricole est une innovation qui gagne de plus en plus de terrain dans le secteur agricole. Pour en bénéficier, la technique consiste simplement à composer le 744 pour le centre d'appel et le 451 pour les messages vocaux. Ces deux numéros verts sont gratuits.

**Kady KONATE**

## Développement de la Filière Anacarde



**M. SORO Bêh,**

**Président de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Anacarde (OIA Anacarde)**

**‘ Le FIRCA est axé sur le financement, le soutien à l'innovation et à la recherche, qui sont des besoins importants pour notre interprofession ,**

La culture de l'anacarde constitue l'une des principales ressources pour les populations. A ce titre, les acteurs de la filière continuent de s'organiser, afin de contribuer davantage à l'amélioration de leurs rendements et revenus. Le Service Communication a rencontré de M. SORO Bêh, Président de l'OIA Anacarde, pour s'enquérir des enjeux de l'interprofession.

**Présentez-vous s'il vous plaît.**

Je suis M. SORO Bêh, Président de l'OIA Anacarde.

**Justement pouvez-vous nous présenter votre OIA ?**

L'OIA Anacarde a vu le jour le 14 janvier 2022 et a été reconnue officiellement le 22 octobre 2022, en Conseil des Ministres. Cette organisation regroupe quatre collèges

constitués par les différents acteurs de la filière : le Collège des Producteurs (deux sous-groupes ; producteurs organisés et producteurs individuels) réparti sur les 19 zones de production, le Collège des Acheteurs (les commerçants), avec la Fédération Nationale des Acheteurs de Cajou en Côte d'Ivoire, le Collège des Exportateurs représenté par l'Association des Exportateurs de Cajou et le Collège des Industriels (transformateurs locaux), avec le Groupement Industriel de Cajou de Côte d'Ivoire (GIC-CI).

**Comment se porte la Filière Anacarde à ce jour ?**

Avant les réformes sur l'organisation, la filière faisait de son mieux. Mais aujourd'hui, avec la mise en œuvre de ces réformes, la filière se porte beaucoup mieux. Je profite de votre tribune pour remercier l'Etat, avec le Président de la République, pour les efforts constants visant le développement et l'amélioration des conditions de vie des producteurs de la filière. Mais toute œuvre n'étant pas parfaite, nous avons encore des attentes pour rendre la filière pérenne et plus compétitive.

**Pouvez-vous nous préciser ces attentes ?**

Les politiques de l'Etat ne sont pas suffisamment déployées pour permettre à l'ensemble des acteurs de la Filière Anacarde d'en tirer profit. Nous avons des attentes sur tous les maillons de la chaîne de valeur anacarde. Au niveau de la production, nous savons que toutes les campagnes ne se ressemblent pas. Mais il y a encore beaucoup de choses à faire pour booster la productivité et accroître les revenus des producteurs. Malgré le soutien de l'Etat, à travers ses différentes subventions et programmes de développement, nous évoluons encore dans un marché instable, caractérisé par un manque de transparence, parce que fortement dépendant de l'extérieur et de ses indicateurs.

Même si l'anacarde vient juste après le cacao, en termes de revenus et de volume d'exportation, la transparence du marché reste une situation préoccupante dont nous souffrons, malheureusement. Il faut ajouter à cela, les enjeux de développement du commerce intérieur et de la transformation qui s'imposent désormais à nous comme de véritables besoins à ce niveau. Il y a un assainissement à faire. Par exemple, nous avons eu la mise en place des usines par l'Etat, mais elles ont du mal à décoller pour plusieurs raisons, dont la principale est l'approvisionnement en Noix Brutes de Cajou (NBC) de qualité.

**Quelles solutions envisagez-vous pour résorber toutes ces problématiques ?**

La première solution à mettre en œuvre en urgence, c'est la mise en place d'un service

de conseil agricole pour vulgariser les bonnes pratiques agricoles, en vue d'améliorer la qualité des productions, tout en assurant une productivité optimale. C'est vrai que des institutions, notamment le FIRCA et l'ANADER, interviennent déjà sur ce sujet, mais ce n'est pas encore suffisant. Le conseil agricole est vaste, il prend en compte l'assistance, le renforcement de capacité et le suivi permanent dans l'application des instructions techniques. Pour être efficace, il passe par une identification préalable et une géolocalisation de l'ensemble des producteurs, dans les 19 zones de production.

Pour réaliser ces objectifs, il faudra notamment augmenter la taille des services et projets qui travaillent déjà en ce sens.

Par ailleurs, l'un des moyens sûrs pour maîtriser le commerce intérieur est la transformation. Cela passe par exemple, par la mise en place d'un stock régulateur, qui va nous permettre de passer maîtres de notre commercialisation, ce qui jusque-là n'est pas le cas : les mêmes acteurs qui influencent le cours du marché à l'extérieur, ont encore la mainmise sur notre commerce intérieur. Toutefois, l'initiative de l'industrialisation locale mise en œuvre par l'Etat vient répondre à cette problématique. Il faut donc opérationnaliser et pérenniser ces acquis. Le but est de toujours mettre en place des outils de régulation qui puissent permettre de tirer le prix vers le haut, pour le grand bonheur des acteurs de la Filière Anacarde.



Fruits de l'anacardier

**2022, quels sont les résultats obtenus ou les actions notables déjà réalisées ?**

Pour notre jeune OIA, le pari non négligeable que nous avons déjà tenu, c'est la structuration. Je vous présentais l'OIA et sa structuration, sa mise en place et son déploiement sur toutes les zones de production, en prenant en compte tous les acteurs de la chaîne de valeur : c'est le résultat d'une première année de travail acharné. Pour l'heure, la principale recette de notre organisation découle des prélèvements de la filière. Plutôt que de financer seulement le fonctionnement de l'OIA, nous employons une partie de ce prélèvement pour accompagner le Collège des producteurs, à travers des sessions de renforcement des capacités. Pour aller à la transformation, malgré les maigres moyens dont nous disposons, nous avons constitué un fonds d'investissement de maintien et de développement, pour encourager les acteurs à devenir des transformateurs. Ces actions doivent commencer les mois à venir. Nous assumons également le volet social de notre mission, à travers la construction d'établissements scolaires dans nos zones d'intervention : 02 dans la région des Savanes, 02 dans le Poro, 02 dans le Tchologo et 02 dans le Bounkani, soit 08 écoles.

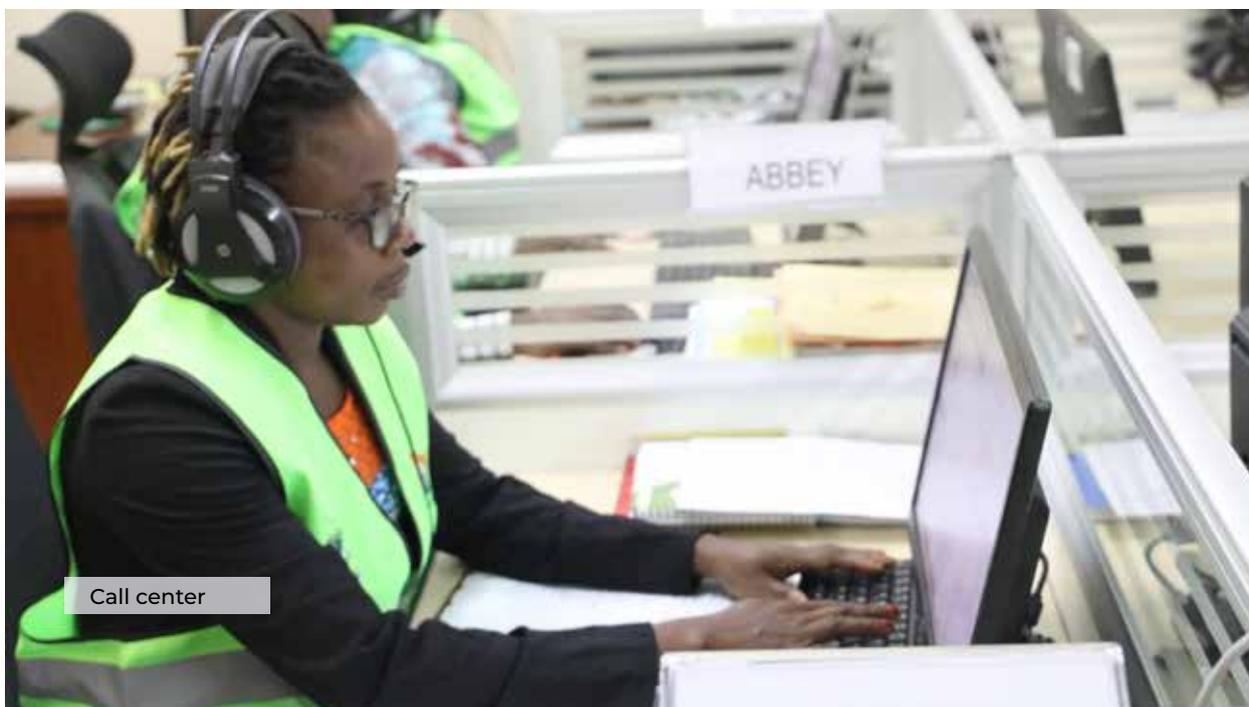
**Le FIRCA est l'institution de financement des filières agricoles en Côte d'Ivoire. Quels**

**sont vos rapports avec cette institution ?**

Nous sommes une jeune filière qui cotise au FIRCA et nous savons à ce titre, qu'une partie de cette cotisation est redistribuée en soutien à ses activités de développement. C'est maintenant que nous allons vers le FIRCA pour voir ce qui est faisable en termes de développement de la filière. A cet effet, Nous avons déjà bénéficié en février 2024, d'un atelier de renforcement de capacité lors de l'actualisation de notre Plan Stratégique de Développement (PSD), qui a été entièrement financé par le FIRCA. Le FIRCA est axé sur le financement, le soutien à l'innovation et la recherche, qui sont des besoins importants de notre filière. Il est donc sûr que nous aurons une plus forte collaboration avec cette institution, avec le temps.

**Plus précisément, quelles sont vos perspectives a ce sujet ?**

Nous avons à cœur de développer et de maîtriser notre chaîne d'exploitation (production, commercialisation et transformation), dans le but d'améliorer les conditions de vie des acteurs de la filière, en commençant par les producteurs. Je reste convaincu que le FIRCA accorde un intérêt particulier à cette mission et je nous souhaite donc de belles et fructueuses années de collaboration.



Call center

## Contribution du FIRCA au développement de la Filière Anacarde en Côte d'Ivoire



**M. NONKPIN Eman,**  
Chargé de Programmes  
Anacarde et Canne à sucre :

**‘Le FIRCA est une  
cheville ouvrière ,**

Alors qu'il a été introduit sur le sol ivoirien pour regarnir la végétation, l'anacardier s'est finalement trouvé être une source de richesse importante pour les populations des zones de savanes de la Côte d'Ivoire. Il est devenu la 2<sup>ème</sup> spéculation d'exportation du pays, après le cacao. Quelle est l'actualité de cette filière en Côte d'Ivoire ? M. NONKPIN Eman, Ingénieur Agronome, Chargé de Programmes Anacarde et Canne à sucre, au Département des Cultures d'Exportation et Productions Forestières, du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), s'est prêté à notre tribune pour éclairer l'opinion sur le rôle majeur que joue le FIRCA dans le développement de cette filière.

### **Que représente l'anacarde pour la Côte d'Ivoire, en termes de valeur économique et sa place dans l'alimentation ?**

L'anacardier a été introduit en Côte d'Ivoire dans les années 1960 pour des raisons purement écologiques. C'est au fil du temps que cet arbre a acquis une valeur économique. Car, on s'est rendu compte qu'il produit des fruits qui intéressent les asiatiques, notamment les Indiens et les Vietnamiens. De moins de 400 000 tonnes de noix brutes de cajou (NBC) en 2010, la production de la Côte d'Ivoire a atteint 702 000 tonnes en 2015,

faisant du pays, depuis cette date, le premier producteur et exportateur mondial des noix brutes de cajou (NBC). La production ivoirienne a atteint 1 225 940 tonnes de NBC en 2023.

Notons que ces performances font suite à la réforme des Filières Coton et Anacarde adoptée par le gouvernement ivoirien depuis 2013.

### **En quoi consistait cette réforme ?**

La réforme de la Filière Anacarde a été basée sur quatre axes stratégiques, à savoir la production agricole, la commercialisation

(intérieure et extérieure), la transformation locale et les mesures transversales (professionnalisation des acteurs, structuration de la filière, compétitivité de la chaîne de valeur).

Concernant le premier axe, il visait l'accroissement de la production nationale, en s'appuyant sur la recherche agronomique et le conseil agricole aux producteurs d'anacarde. La mise en œuvre de cet axe stratégique a été confiée au FIRCA, qui devait s'appuyer sur le CNRA, pour le volet recherche agronomique et l'ANADER, pour le volet Conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde. Ainsi, en collaboration avec le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), autorité de régulation mise en place depuis 2013, le FIRCA a signé des conventions-cadre avec les différentes structures nationales (CNRA, ANADER) et suivi l'exécution des projets planifiés sur la période 2013 à 2018. A la faveur de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PSAC), le Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) a été élaboré avec l'implication de plusieurs Institutions Nationales de Recherche Agronomique (INRA) et validé en 2017.

Depuis 2019, huit projets du PNRA sont financés par le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA).

Concernant le second axe stratégique portant sur la commercialisation, la mise en œuvre a été traduite, chaque année, par la fixation du prix plancher d'achat des noix bord champ aux producteurs, la fourniture de la sacherie brousse et l'exportation.

Les actions liées à ces deux axes ont créé une réelle motivation des producteurs à l'accroissement de la production et des revenus et à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones de production de l'anacarde en Côte d'Ivoire.

Le troisième axe, est le développement de la transformation des noix brutes de cajou en Côte d'Ivoire. Cet axe a été la priorité pour l'Etat de Côte d'Ivoire, qui s'est assigné pour objectif l'atteinte du taux de 50% de transformation locale de noix brutes de cajou, à l'horizon 2030. Depuis, l'Etat met tout en œuvre pour parvenir à ce but, notamment la recherche d'investisseurs privés pour l'installation d'Unités de Transformation sur le territoire national.

Le dernier axe consiste en une politique incitative des acteurs pour améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur anacarde. En somme, la mise en œuvre de la réforme a été un outil déterminant dans l'essor de la Filière Cajou en Côte d'Ivoire.

### **Quel a été, sinon, quel est le rôle du FIRCA dans tout ce processus de développement de la filière que vous décrivez ?**

Le FIRCA est une cheville ouvrière dans ce parcours. L'institution travaille beaucoup plus en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA). Les domaines de la recherche, du conseil agricole et de l'appui aux Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ont ainsi été confiés au FIRCA, dans le cadre de la réforme de la Filière Anacarde.

### **Comment le FIRCA travaille-t-il avec les différents acteurs de la chaîne de valeur anacarde ?**

Le FIRCA a une méthodologie claire de travail avec les filières. Un projet avant d'être mis en œuvre doit être planifié et validé par les acteurs. La planification des projets des filières se fait de manière participative avec l'implication de tous les acteurs de chaque filière, notamment avec les interprofessions. La planification des projets se fait tous les six ans, au sortir de laquelle nous avons des Plans Opérationnels (PO) établis sur trois ans.



Ce qui permet au FIRCA et à tous les acteurs concernés d'avoir la même vision.

### **Quelles sont les perspectives de développement de la Filière Anacarde au niveau du FIRCA ?**

Au niveau du FIRCA, nous approchons de la fin de la mise en œuvre du PPCA, qui doit prendre fin le 31 décembre 2024. Mais avec les résultats obtenus, il y a un nouveau projet en préparation, intitulé « Projet de Développement durable de la Chaîne de valeur de la noix de Cajou (ProDCA), qui sera également financé par la Banque mondiale avec d'autres bailleurs. Ce projet va

mettre l'accent sur les aspects de durabilité de la Filière Anacarde. La mise en œuvre des sous-composantes liées à la Recherche et au Conseil Agricoles pourrait être confiée au FIRCA.

Le FIRCA continue donc d'accompagner la Filière Anacarde à son développement. En somme, les projets en cours ou à venir devraient répondre aux attentes de professionnalisation des producteurs, permettre l'accroissement de la productivité des exploitations, l'amélioration de la qualité des produits et des revenus des producteurs et d'assurer une compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde.

*Propos recueillis par Kady KONATE*



Noix de cajou

## RESULTATS CLES DES ACTIONS DU FIRCA POUR LA FILIERE ANACARDE

Depuis 2009, avec les ressources issues des prélèvements, le FIRCA a assuré le financement de la Recherche agronomique et du Conseil agricole aux producteurs d'anacarde et leurs organisations professionnelles. De nombreuses réalisations sont issues des activités financées.

### 2009 à 2017

La Mise en œuvre des phases 1 et 2 du Projet d'Amélioration Variétale de l'Anacardier (PAVA) par le CNRA, a permis d'atteindre plusieurs résultats ci-après :

- Diffusion en milieu paysan de 3 clones retenus parmi les 8 clones dans la collection du CNRA ;
- Création de 3 parcs à bois et vergers grainiers de 5 ha chacun (Lataha, Tanda, Madinani) ;
- Création de 5 Parcs à Bois (PB) et parcelles de tests multi-locaux à Bouna (Commune), Béoumi (Mangrè-Dan), Tafiré (Badikaha), Toumodi (LOMO-Nord), et Séguéla (Commune), portant le nombre à 9 PB avec plus de 204 génotypes sécurisés en station ;
- Création d'une collection de travail de 42 génotypes potentiellement hauts producteurs (APHP) à Lataha et Tanda ;
- Création d'une banque de gènes (Germoplasme) de 35 ha à la station de CNRA Ferké.

### 2014 à 2017

Dans le cadre du conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde exécuté par l'ANADER, les activités réalisées ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Réalisation d'un diagnostic de 4 350 exploitations, en 2014/2015 pour une superficie de 7 230 ha ;
- Mise en place d'un dispositif de 274 Conseillers Agricoles Anacarde (CAA) et 35 Techniciens Spécialisés Anacarde (TSA) ;
- Formation de 339 212 producteurs, dont 16,5% de femmes, aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) à travers les outils de vulgarisation ;
- Suivi de 132 931 producteurs, après les formations ;
- Vulgarisation de masse à travers 44 radios et 18 langues locales ;
- Réalisation de 1 950 Ventes Groupées de cajou ;
- Création de 361 Marchés de cajou ;
- Identification de 454 Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), dont 159 suivies et 1 008 dirigeants formés.

**Sur la même période, concernant l'appui aux OPA, le FIRCA a financé les activités qui ont abouti aux résultats ci-après :**

- Élaboration du manuel de procédures comptables et de gestion à l'usage des coopératives ;
- Formation de 130 personnes appartenant à 72 sociétés coopératives en 2015 ;
- Suivi post-formation de 67 sur 72 sociétés coopératives formées ;
- Formation de 180 dirigeants appartenant à 90 sociétés coopératives en 2017 ;
- Suivi post-formation de 60 dirigeants de 30 coopératives en 2018.

## 2018 à ce jour

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPCA, le FIRCA est chargé, en tant que Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour le compte du Conseil du Coton et de l'Anacarde, de la mise en œuvre des activités des sous-composantes : 2.1. « Mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) et développement du matériel végétal amélioré » et 2.2. « Appui aux services de vulgarisation agricole et de transfert de technologies sur l'anacarde ».

**Le bilan du conseil agricole dédié aux producteurs d'anacarde est le suivant :**

- 274 Conseillers Agricoles Anacarde et 35 Techniciens Spécialisés Anacarde, équipés en 309 motos (2019) et 356 kits KOR (en 2021) ;
- 247 750 producteurs formés dont 52 650 femmes (21%), à travers les CEP sur un objectif de 225 000 producteurs (110%) ;
- Sensibilisation à chaque campagne, en moyenne 54 000 producteurs sur la qualité des noix de cajou ;
- Progression du rendement moyen national de 524kg/ha en 2018 à 620 kg/ha en 2023 ;

Amélioration des rendements moyens des carrés posés dans les CEP, passés de 573 kg/ha en 2019 à 812 kg/ha en 2023 ;

Amélioration du rendement moyen des vergers réhabilités, passé de 378 kg/ha avant l'opération en 2019, à 765 kg/ha en 2023 (202%), quatre années après la réhabilitation (selon l'ANADER) ;

Opérationnalisation de la vulgarisation électronique (sms vocaux, appel gratuit du call center).

## 2018 à ce jour

Des avancées notables sont également observées au niveau de l'accès des producteurs d'anacarde aux services agricoles spécialisés avec :

- Un corps de métier dans la Filière Anacarde (Opérateur Professionnel du Cajou (OPCA) crée ;
- 180 Appicateurs Professionnels formés par CropLife/DPVCQ (MEMINADERPV) ;
- 56 131 ha de vergers réhabilités, appartenant à 47 357 producteurs dont 7 663 femmes (16%) et 7 453 ha de nouvelles plantations créées avec des plants greffés ;
- 74 ha de parcelles communautaires en reboisement compensatoire en 2022.



## LES ACQUIS MAJEURS DU PNRA

Comme acquis majeurs à ce jour, le PNRA a permis d'atteindre les résultats suivants :

**08** APHP (30 – 70 kg / arbre / an)  
suivis et présélectionnés pour la diffusion dans leurs zones d'identification

**01** banque de gènes (193 génotypes)  
disponible pour la création variétale

**325** hybrides  
créés et transférés dans le Centre de Développement du Cajou (CDC) de Sanankoro pour leur évaluation

**La** disponibilité de la séquence partielle du génome de l'anacardier, ayant permis de développer des marqueurs de sélection et de vérification de la conformité génétique

**06** grandes familles  
génétiques d'anacardiens des vergers ivoiriens, à partir des marqueurs génétiques

**03** marqueurs mis au point  
sous forme de réactifs de vérification de la conformité des 3 clones en diffusion

**01** protocole de régénération in vitro  
disponible avec des vitro-plants enracinés

**La** bonne maîtrise  
de la technique de base du surgreffage

**01** dispositif de traitement et d'analyse  
des sols (3 UTS et le laboratoire de Sinématiali), opérationnel

**44** Stations Agro-Météorologiques,  
installées dans le bassin anacardier, pour l'intensification du réseau de la SODEXAM

**01** système de Veille Sanitaire  
de l'Anacardier pour le suivi et le conseil aux producteurs en temps réel, opérationnel

**L'** acquisition définitive des terres  
pour 2 Centres de Développement du Cajou (CDC), soit 50 ha à Koflandé (Bouna) et 32 ha à Koro-Sanankoro (Touba) par la Filière Anacarde

**02** CDC (sites de Recherche et Recherche/  
Développement de la Filière Anacarde)  
équipés de forages modernes, afin de faciliter leur opérationnalisation

## PERSPECTIVES DU PNRA

**Le PNRA, à travers toutes les institutions de recherche impliquées, vise à intensifier la culture de l'anacarde, en perspective, par :**

- la mise au point de matériel végétal amélioré,
- la mise au point de techniques de production durables,
- la gestion intégrée des maladies et ravageurs de l'anacardier,
- la valorisation post-récolte des produits et sous-produits de l'anacarde,
- la valorisation des résultats de la recherche sur l'anacarde.



Champ d'anacardier

## Salon International de l'Agriculture de PARIS (SIA) 2024

### Le FIRCA présente son expérience de plus de 20 années au service du développement des filières agricoles

La 60<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture de PARIS (SIA) s'est tenue du samedi 24 février au dimanche 03 mars 2023, au parc des expositions de la porte de Versailles, sur le thème : « Les plus belles rencontres sont naturelles ». La Côte d'Ivoire était présente à ce salon avec une forte délégation pour valoriser les acquis et assurer la promotion des potentialités de l'agriculture ivoirienne.



Visiteurs découvrant les acquis du FIRCA dans le livre d'or

Les acteurs du monde agricole ivoirien, dont le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) ont tous répondu présents sur le stand Côte d'Ivoire aux côtés du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV), du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, et du Ministère des Eaux et Forêts.

Comme les années précédentes, le FIRCA a participé au SIA, pour contribuer à représenter l'Agriculture ivoirienne et partager son savoir-faire avec les acteurs internationaux présents.

A cet effet, la délégation du FIRCA a été conduite par M. KONE Kassoum, Président du Conseil d'Administration et M. ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif. Elle a saisi l'opportunité du SIA 2024, pour présenter aux visiteurs, durant 9 jours, au sein de l'espace dédié au FIRCA dans le stand Côte d'Ivoire, les acquis de plus de 20 ans d'expérience au service du financement pérenne des services agricoles au profit des acteurs du secteur. L'institution a également mené des actions en vue de mobiliser des ressources additionnelles pour assurer le financement des programmes de développement des dites filières.

Animé par trois agents du FIRCA dont une Chargée de Programmes et deux Chargées de Communication, le stand du FIRCA a accueilli plusieurs visiteurs, curieux de découvrir l'impact des activités et résultats des actions menées pour le compte des filières agricoles.

Par ailleurs, à travers des rencontres B to B, le FIRCA est allé s'enquérir de l'expérience de deux structures africaine et européenne. Il s'agit respectivement de la coopérative de femmes originaires du Maroc « SOUSS », travaillant sur la valorisation des graines de sésame, de lin, de fenugrec, de moringa, d'olive, etc. en huile cosmétique et de l'interprofession du fromage gruyère de la Suisse.

Avec ces deux structures, les échanges se sont articulés autour de l'assistance technique aux producteurs, ainsi que les stratégies de structuration et de bonne gouvernance des organisations professionnelles agricoles.

Pour la coopérative « SOUSS » du Maroc, Mme OUMAIMA Iazza, la Présidente, a partagé son expérience en ces termes : « l'engagement des membres, déterminés à faire de notre coopérative un bel exemple de réussite, a permis de proposer des produits de qualité avec l'appui du gouvernement marocain, qui nous a offert un laboratoire d'analyse certifié entièrement équipé ».

En ce qui concerne l'interprofession Gruyère des Fromages Suisse, son représentant, M. Franck LEFEVBRE, a indiqué que chaque maillon de la chaîne de valeur est organisé en interprofession. Cette structuration permet à chacun des maillons de fonctionner en toute autonomie et respecter ses droits et devoirs. Le prix d'achat du lait est fixé par la constitution. Selon lui, ce type de structuration a permis aujourd'hui aux fromages suisses d'être forts et indépendants, et d'avoir une relation gagnant-gagnant entre les interprofessions des différents maillons de la chaîne de valeurs.

Au terme de ces rencontres, il faut noter que le succès des organisations interprofessionnelles repose sur l'engagement de chaque acteur à préserver son intérêt et celui des autres membres, dans chaque maillon de la chaîne de valeurs d'une même filière. Ce qui est un gage de réussite.

Par ailleurs, une journée dédiée à la Côte d'Ivoire a été organisée le 29 février 2024, à l'espace 2000, pavillon 1 du parc des expositions de la porte de Versailles, Paris-France. Au cours de cette journée, une conférence a été animée sur le thème « Développement des productions vivrières et souveraineté alimentaire : Défis et perspectives ».

C'est dans une atmosphère festive que s'est déroulée la participation de la Côte d'Ivoire, marquée par la victoire récente de l'équipe nationale de Football à la Coupe d'Afrique des Nations 2023 et par la réception du prix du meilleur stand de la catégorie « richesse et saveurs des territoires » à cette édition.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition du SIA en 2025, avec une participation améliorée, afin d'assurer une meilleure promotion des filières agricoles de Côte d'Ivoire.

**Florence NANDO**



Photo de famille de la délégation FIRCA



Echanges avec des visiteurs sur le stand du FIRCA



Séance de travail avec l'interprofession  
Gruyère des Fromages Suisse



Visite de stand et partage d'expériences

## Journée Internationale des femmes

# Le FIRCA donne la parole à ses femmes

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) n'est pas resté en marge de la célébration de la Journée Internationale des femmes, le 08 mars dernier. A la faveur d'une causerie-débat, l'institution a donné la parole à ses femmes, afin de se partager les expériences pour conjuguer les aspects professionnels et personnels de leurs vies.

C'est devenu une tradition pour le FIRCA. La journée du 08 mars, consacrée à la célébration des droits de la femme, est un tremplin pour la Maison des filières pour « *mettre en lumière les rôles essentiels et indissociables du travail décent et de l'égalité des genres* », a déclaré son Directeur Exécutif Adjoint (DEA), M. N'Diaye Oumar. Pour ce faire, le FIRCA a opté cette année pour une activité de type causerie-débat, avec 5 panélistes dont 4 femmes et 1 homme, sur le thème « *Conciliation vie professionnelle et vie personnelle* ».

Face au Directoire et autres employés installés dans un demi-cercle, les panélistes ont peint le tableau d'un FIRCA sensible aux spécificités liées aux femmes. En effet, les

questions de « grossesse », « maternité », « allaitement », « vaccin » et autres besoins liés à la nature de la femme trouvent un bon écho au FIRCA, notamment grâce à un climat bienveillant entre supérieurs hiérarchiques et collaborateurs.

Pour allier vie professionnelle et vie personnelle, la panéliste Sylvie Adon, Assistante à l'unité de passation des marchés, a partagé le secret de son épanouissement : l'utilisation des TIC. Cette employée, mère et épouse, utilise en effet les outils digitaux, afin de planifier son travail et exécuter de façon optimale ses journées, tout en restant connectée à sa famille. Cela, grâce à un système d'alerte mis en place avec son personnel de maison.



Une vue d'ensemble des participants à la causerie débat

8 MARS 2024

En outre, l'apport de compagnons bienveillants, d'aides ménagers, la communication, la loyauté ainsi que la détermination pour ses objectifs sont des facteurs importants relevés par les intervenants, précisant que tout part de la femme elle-même. « *C'est à nous femmes, de créer l'harmonie qu'on souhaite pour notre vie* », a précisé Mme MONDAH Henriette, Chargée de Programmes au FIRCA. Pour cette nourrice, entre obligations d'allaitement et engagement professionnel, trouver le juste milieu est non négociable. Pour ce faire, « *Il faut rentrer à l'heure raisonnable de fin de service. Je me suis imposée cette limitation d'heure et de délai pour toutes mes tâches, de sorte à pouvoir les accomplir toutes, sans ruiner ma santé* », a-t-elle partagé.

Pour sa part, M. N'DIAYE qui a suivi la séance avec intérêt, a exprimé son soutien aux femmes

du FIRCA, qui, « *en plus d'être d'excellentes collaboratrices* », arrivent à trouver un équilibre sain avec leurs responsabilités personnelles. Toutefois, il a interpellé l'ensemble des participants à la causerie, à « *savoir lâcher-prise* ». C'est pour lui, « *le meilleur moyen de renouveler ses énergies et être au top de sa performance* ».

« *Comment pouvons-nous créer des environnements de travail plus flexibles et inclusifs qui soutiennent les besoins de chacun de nos employés ?* », c'est à cette problématique qu'il appelle à réfléchir, à travers d'autres causeries-débats dans le courant de l'année. Il s'agit, notamment, de réflexions pour enrichir la stratégie genre du FIRCA.

**Kady KONATE**



Partage d'expérience avec les femmes du FIRCA



Photo de famille des participants

## Gestion du FIRCA

# Passation de charges entre le nouveau Directeur Exécutif du FIRCA, M. N'DIAYE Oumar et son prédécesseur M. ATSIN Yao Léon

Le 28 juin 2024, s'est tenue, à la salle du Conseil d'Administration du FIRCA, la cérémonie de passation de charges entre M. ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif sortant, et M. N'DIAYE Oumar, Directeur Exécutif entrant. Présidée par M. KONE Kassoum, Président du Conseil d'Administration du FIRCA, cette cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, en présence des membres du Bureau du Conseil et du Comité de Direction, ainsi que d'autres responsables du FIRCA.



M. ATSIN Yao Léon, Directeur Exécutif sortant (à gauche), et M. N'DIAYE Oumar (à droite), Directeur Exécutif entrant

## PASSATION DE CHARGES

La cérémonie a démarré par la présentation des dossiers diligents à porter à l'attention du nouveau Directeur Exécutif. A cet effet, les 4 Directeurs de départements et les 4 Chefs d'unités ont présenté les dossiers conduits concernant, entre autres, la mobilisation des ressources au niveau des filières, le financement des activités des filières non cotisantes, les nouveaux projets financés en cours d'approbation en lien avec les partenaires extérieurs, la planification et le suivi-évaluation des projets et les difficultés relatives aux projets en cours d'exécution.

Ensuite, le Directeur Exécutif sortant a procédé à la lecture du Procès-verbal (PV) de la passation, suivie de la signature conjointe du PV par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Exécutif sortant et le Directeur Exécutif entrant, ainsi que la transmission officielle des dossiers au nouvel entrant.

Après 6 années d'exercice en tant que Directeur Exécutif, M. ATSIN Yao Léon s'est adressé à l'assistance avec une profonde émotion en ces termes : « Au cours de ces dernières années, nous avons franchi des jalons importants. Nous avons renforcé les capacités de la recherche agricole, soutenu de nombreux projets innovants et contribué significativement à l'amélioration des pratiques agricoles en Côte d'Ivoire ». Pour lui, le nouveau Directeur Exécutif apportera, sans aucun doute, une vision nouvelle et des idées novatrices pour poursuivre les efforts de développement entrepris.

A sa suite, le nouveau Directeur Exécutif, a remercié le Tout-Puissant pour sa nomination à la tête du FIRCA et son prédécesseur pour le travail abattu. M. N'DIAYE Oumar, a dit prendre la pleine mesure des responsabilités qui l'attendent et a assuré vouloir travailler en équipe avec l'ensemble du personnel. « Je me sens honoré et pleinement investi de la charge qui m'incombe à présent et c'est ensemble que nous surmonterons les défis et les points d'attention que vous avez mentionnés dans vos différentes présentations » a-t-il déclaré.

Recruté au FIRCA le 1<sup>er</sup> septembre 2004, le nouveau Directeur Exécutif a occupé successivement les postes de Chargé de Programmes Hévéa, Palmier à Huile et Cocotier, Directeur du Département Formation, Planification et Evaluation, Directeur du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières, Coordonnateur de plusieurs projets conventionnés, Conseiller Technique et Directeur Exécutif Adjoint. Il a également occupé de hautes fonctions internationales dans le domaine de la recherche, notamment en tant que Président de l'International Rubber Research and Development Board (IRRDB), basé en Malaisie.

M. N'DIAYE Oumar a officiellement pris fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Florence NANDO**



## PASSATION DE CHARGES



Vue d'ensemble des participants à la cérémonie de passation



Photo de famille après la passation de charge

## Entretien exclusif avec M. N'DIAYE Oumar troisième Directeur exécutif du FIRCA



### M. N'DIAYE Oumar

Nouveau Directeur Exécutif du FIRCA :

‘ le FIRCA doit être une institution bien gérée, avec des ressources humaines compétentes, motivées et épanouies, qui rendent des services efficaces à l’Etat, aux filières agricoles et aux partenaires au développement ,

Commandeur de l’Ordre du Mérite Agricole, Chevalier de l’Ordre du Mérite National, Médaille d’Honneur du Travail (Médaille de Vermeil), Monsieur N’DIAYE Oumar, le nouveau Directeur Exécutif (DE) du FIRCA, est un pur produit de cette « Maison des filières agricoles ». En 20 ans, il a gravi tous les échelons pour se hisser à la tête de l’institution. Dans cette interview, accordée le vendredi 26 juillet 2024 à la rédaction du journal “**La Filière du Progrès**”, le troisième Directeur Exécutif du FIRCA donne sa vision pour faire du FIRCA, cette institution incontournable dans son cœur-métier, en Côte d’Ivoire et en Afrique.

**Monsieur le Directeur Exécutif, avec votre permission, remontons le temps jusqu’au 1<sup>er</sup> septembre 2004, le jour où vous avez pris fonction au FIRCA en tant que Chargé de Programmes pour les Filières Hévée, Palmier à Huile et Cocotier. Quels étaient alors les rêves du jeune chercheur que vous étiez, fraîchement promu à ce poste ?**

C’était un véritable challenge pour moi parce qu’avant cette fonction, j’avais passé presque dix ans en tant que chercheur au Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), sur le programme Palmier à Huile et Cocotier. Lorsque je faisais ce saut dans l’inconnu, moins d’un an après la création du FIRCA, je me posais beaucoup de questions. Ma

motivation était la quête d’une autre façon d’exercer dans le développement agricole, qui toucherait de plus près l’être humain. Je recherchais des projets dont la mise en œuvre permettrait de contribuer à la transformation de la vie des bénéficiaires, contrairement à la recherche où le travail se faisait plus en laboratoire que sur le terrain.

Il y a eu beaucoup d’interrogations autour de moi, notamment ma famille et mes anciens collègues, qui me demandaient ce que j’allais faire dans une institution qui venait à peine de naître, avec un destin inconnu. Pour eux c’était un pari risqué, mais j’étais convaincu que ce risque valait la peine d’être pris.

**2004-2024, soit 20 ans plus tard, vous êtes désormais à la tête du FIRCA. Par quelles étapes êtes-vous passé et quel commentaire suscite chez vous cette ascension ?**

J'ai d'abord été recruté au FIRCA le 1<sup>er</sup> septembre 2004, en qualité de Chargé de Programmes de trois filières pionnières du FIRCA, à savoir l'Hévéa, le Palmier à Huile et le Cocotier. Au bout de 5 ans, j'ai été nommé Directeur du Département Formation Planification et Evaluation (DDFPE), puis en 2011, Directeur du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières (DDCEPF). Cumulativement à ces fonctions, j'ai été le Coordonnateur de plusieurs projets financés par des partenaires techniques et financiers (PTF), notamment l'Union Européenne sur le coton, et l'AFD, dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D).

Après quoi, j'ai été nommé Conseiller Technique du Directeur Exécutif, puis Directeur Exécutif Adjoint, depuis 2018. Et c'est en 2024, à la suite d'un processus sélectif par appel à candidature, que Dieu m'a fait la grâce, l'honneur et le privilège d'être retenu par le Conseil d'Administration du FIRCA, comme nouveau Directeur Exécutif, avec la prise de fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2024. C'est donc un parcours exaltant réalisé pendant ces 20 années durant lesquelles j'ai expérimenté tout le cursus du cœur-métier du FIRCA, occupant successivement tous les postes, en dehors de celui de financier, pour me retrouver à la tête de cette importante institution.

Au FIRCA, j'ai trouvé un environnement et des opportunités ; j'ai également rencontré des personnes, qui m'ont permis de faire ce parcours. Ce qui m'amène à remercier tous ceux qui y ont contribué, singulièrement le premier Directeur Exécutif du FIRCA, Dr ANGNIMAN Ackah Pierre, qui par sa vision éclairée et son management, a propulsé l'entreprise dans une autre dimension. Cette œuvre a été poursuivie et consolidée par le deuxième Directeur Exécutif, M. ATSIN Yao Léon, que je remercie grandement et dont j'ai été l'adjoint.

Auprès de ces personnalités, j'ai beaucoup appris et aujourd'hui, je me sens prêt pour la relève, avec le concours de tous. En particulier, en comptant sur l'engagement du personnel et la confiance renouvelée des filières agricoles et des partenaires au développement, sans oublier l'appui indispensable et indéniable des Ministères de tutelle, avec à leur tête, le chef de file, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

**Le FIRCA a été créé le 28 octobre 2003 et le 1<sup>er</sup> septembre 2004 vous étiez déjà en fonction, faisant de vous, l'un des pionniers de l'institution. Est-ce cette qualité qui a pesé dans la sélection du candidat N'DIAYE Oumar, au poste prestigieux de Directeur Exécutif du FIRCA ?**

Le recrutement du Directeur Exécutif du FIRCA, conformément aux procédures de l'institution, se fait par appel à candidature. C'était donc une procédure ouverte, à égalité de chance pour toute personne capable de l'assumer. J'estime qu'après avoir passé 20 ans au sein de l'institution et avec le parcours que j'ai eu, j'étais un candidat naturel à ce poste. Je me suis senti légitime à postuler et mon statut de pionnier peut avoir contribué aux critères qui ont permis au Conseil d'Administration de décider.

Toutefois, ce n'était pas gagné d'avance, puisqu'il y avait d'autres candidats. Quand je vois la qualité du comité de sélection, avec à sa tête le Professeur émérite SESS Essien Daniel, qui est un académicien mondialement reconnu pour sa rigueur, son intégrité et son professionnalisme, je me sens honoré d'avoir été « shortlisté » et que ce choix ait rencontré l'adhésion du Conseil d'Administration. Lors des tests écrits, psychotechniques et des interviews en cabinet, Dieu m'a fait la grâce d'arriver en tête à chaque étape.

Par ailleurs, je précise que pour moi, c'est aussi un travail d'équipe, puisque durant tout le processus de sélection, j'ai constamment senti le soutien du personnel, des filières agricoles et celui de tout l'écosystème qu'il y a autour du FIRCA.

**Le FIRCA, qui vient de célébrer ses 20 ans d'existence, est engagé sur plusieurs chantiers. Quels sont pour vous les plus urgents, ceux que vous avez entrepris, depuis votre prise de fonction ?**

Je pense que le défi le plus important, le plus éminent, c'est de travailler à ce que dans 20 ans, on continue encore de parler du FIRCA. Certes, Nous avons déjà célébré 20 ans, mais le grand défi, c'est de s'assurer que dans les 20 prochaines années, il y ait encore de la valeur ajoutée sur ce qui a été fait jusque-là. Bien au-delà, pour les prochaines générations, nous devons tout faire pour positionner le FIRCA, comme un outil incontournable, dans le paysage du financement de l'agriculture en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur notre vision, qui est de faire de notre agriculture, une agriculture innovante et compétitive, résolument tournée vers le développement durable.

Ce sont des défis qui se posent à nous et bien que je sois de la maison, les premières actions que j'ai eu à conduire, ont été des concertations avec chaque partie-prenante du personnel, pour pouvoir poser les bases de la génération qui verra le jour dans les années à venir. Ce processus est en cours et les défis sont énormes, parce que nous devons transformer le FIRCA pour l'adapter à ce qui se fait de mieux aujourd'hui, en termes de gouvernance et de productivité, mais aussi, d'approches stratégiques et opérationnelles.

Il faut que ce modèle puisse se perpétuer et que les pays qui viennent solliciter notre expertise, puissent repartir satisfaits, convaincus d'avoir trouvé une institution qui fonctionne bien et dont le modèle pourrait assez facilement être dupliquée.

Voilà les chantiers prioritaires auxquels je veux m'attaquer. Même si le plus urgent pour moi, se traduit dans la vision personnelle que j'ai du FIRCA et qui se définit comme suit : le FIRCA doit être une institution bien gérée, avec des ressources humaines compétentes, motivées et épanouies, qui rendent des services efficaces à l'Etat, aux filières agricoles et aux partenaires au développement. Et je me donnerai les moyens, avec le concours de mes collaborateurs, pour que chacun des

composants de cette vision, soit réussi dans les prochains jours.

**Alors que plus de 25 filières bénéficient des prestations du FIRCA, seules 12 d'entre elles cotisent dans son système de financement. Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour fédérer l'ensemble des filières agricoles autour du FIRCA, afin de conforter et développer son ancrage terrain ?**



Cette question est très importante. Elle est en effet l'un des enjeux du plan stratégique 2021-2026, en cours d'exécution. Avant d'y répondre, je voudrais rappeler qu'au démarrage des activités du FIRCA en 2004, il y avait seulement deux (2) filières qui cotisaient, puis nous sommes passés à cinq (5) filières en 2005, et aujourd'hui, nous avons atteint douze (12) filières. C'est donc un processus, puisque que des filières qui n'étaient pas dans le dispositif, ont commencé à en comprendre le bien fondé et à s'organiser pour l'intégrer. Le challenge, c'est déjà de consolider celles qui cotisent, et de voir comment améliorer leurs contributions au FIRCA, pour le financement des programmes de développement qu'elles identifient elles-mêmes.

Et parce qu'il y a beaucoup de défis à relever au sein de ces filières, il faudra, dans le même temps, travailler à intégrer de nouvelles filières. Comment y arriver ? Déjà, il faut les convaincre du bien-fondé de leur participation au mécanisme de cotisation professionnelle du FIRCA. Nous devons continuer de les sensibiliser et les amener à adhérer à ce

système, en leur présentant les résultats obtenus avec les filières qui cotisent, ainsi que ceux obtenus avec les nombreuses filières qui ne cotisaient pas, mais que nous avons réussi à intégrer dans le dispositif. Il s'agit des Filières Mangue, Porcine, Avicole, etc. qui sont aujourd'hui des filières cotisantes, mais qui n'étaient pas structurées au départ, en dehors de la Filière Avicole. Nous devons donc aider les filières dites mineures à continuer de se structurer, pour devenir des interprofessions, ou tout au moins des organisations professionnelles viables, afin de pouvoir entrer dans le processus de négociation.

Nous avons déjà mis dans le « circuit » certaines filières avec lesquelles nous sommes très avancés, comme l'Oignon qui vient d'intégrer le dispositif. Il y a également la Cola, avec qui nous avons déjà achevé le processus, mais qui fait face à des blocages liés à la réticence de certains acteurs, que nous nous efforçons de lever. Il y a encore les Filières Riz et Maraîchers, etc. pour lesquelles nous devons poursuivre nos appuis pour aboutir à leur intégration. Nous avons par ailleurs, initié le processus avec plusieurs filières dites mineures mais émergentes, comme le Safou, le Gingembre, la Papaye, etc. Nous espérons vivement que tous les efforts déployés vont aboutir à accroître le nombre de filières qui cotisent au FIRCA.

Mais en même temps, nous devons explorer toutes les autres formes potentielles de contributions au FIRCA. A ce niveau, il s'agit de mettre l'accent sur la mobilisation de ressources auprès des partenaires, mais également de démontrer notre savoir-faire à tous ceux qui veulent investir dans l'agriculture, et notamment dans le financement des services agricoles en Côte d'Ivoire. Personnellement, je reste convaincu qu'avec la qualité des ressources humaines dont nous disposons, les acquis que nous avons obtenu, l'aura que nous avons su déployer dans ce domaine, ce sont des choses qui vont se concrétiser très bientôt.

### **Quelle adresse spécifique avez-vous à l'endroit des filières agricoles qui sont reconnues comme les premiers partenaires du FIRCA ?**

Je saisis l'opportunité de cette interview pour dire aux filières que le moment est venu pour qu'elles et le FIRCA accroissent et améliorent davantage leur collaboration ; ensemble,

comme une famille, afin de pouvoir bénéficier de toutes les opportunités qui se présentent. Notamment, au niveau du développement durable, de la responsabilité sociale et environnementale, de l'inclusion financière, etc. Nous sommes dans ce processus, pour pouvoir les accompagner, en mobilisant des ressources, dont les plus importantes sont désormais les ressources climatiques, depuis notre accréditation au Fonds d'Adaptation pour le changement climatique, et plus récemment, au Fonds Vert pour le Climat.

Ce n'est pas en vain que le siège du FIRCA s'appelle « **LA MAISON DES FILIERES AGRICOLES** ». Cela veut simplement dire qu'elles y sont chez elles. Elles ont leur place ici ; il n'y a pas le FIRCA d'une part et les filières agricoles d'autre part. Ensemble, nous partageons un destin commun, qui est de participer au développement durable de l'agriculture ivoirienne, à travers le financement pérenne des services agricoles qu'elles-mêmes identifient. En vérité, je compte beaucoup sur les filières agricoles. A cet effet, j'entreprendrai bientôt une tournée auprès de chacune d'elles. D'abord pour leur dire merci pour leur soutien, mais également pour leur présenter ma vision, leur dire que nous allons continuer de marcher ensemble. Je leur demanderai de s'approprier d'avantage l'outil FIRCA et de venir plus souvent à « **LA MAISON DES FILIERES AGRICOLES** », qui n'a pu voir le jour que parce qu'elles y ont adhéré.

### **Depuis 13 ans, le FIRCA a étendu son champ d'actions, à travers son rôle d'agence de coordination technique et fiduciaire des projets financés ou cofinancés par les partenaires au développement (BM, UE, AFD, CEDEAO, UEMOA...). Quel est votre message à l'endroit de ces partenaires ?**

J'adresse aux partenaires au développement un message d'assurance, pour leur dire que le FIRCA est aussi leur outil avec cette capacité à nous adapter à toutes les situations. L'institution est prête à accueillir tous types de partenaires, parce que nous avons des outils de gouvernances solides, aux standards internationaux, mais flexibles pour s'adapter à chaque situation. Car la Banque mondiale, l'Union Européenne, ainsi que l'Agence Française de Développement avec qui nous collaborons, ont leurs procédures propres.

Vous avez omis de citer le Fonds d'Adaptation et le Fonds Verts Climat, qui ont aussi leurs procédures. Pourtant, le FIRCA relève au quotidien le défi de travailler avec ces différentes institutions. Nous sommes encore en train de prospecter les Fonds Bleus, parce que nous parlons souvent de Fonds Verts, mais il existe aussi des Fonds Bleus, pour la protection des fonds marins et des écosystèmes côtiers (les marécages, la pêche, etc.). Nous nous y préparons.

Avec ces partenaires, le FIRCA a su bâtir une relation et une réputation solides. Nous sommes avec eux dans un partenariat gagnant-gagnant. Nos portes leur sont toujours ouvertes et nous allons continuer de les solliciter. Je prévois aussi faire une tournée chez ces importants partenaires pour leur dire tout le bien que nous pensons d'eux et ce qu'ils gagnent en continuant à nous confier la mise en œuvre des projets sur le terrain. Et surtout insister sur la valeur ajoutée que le FIRCA peut leur apporter.

**En prenant fonction à la tête du FIRCA, vous avez engagé vos collaborateurs à la tâche. Quelles sont donc vos attentes à leur endroit pour les missions qui vous attendent ?**

Nous sommes aujourd'hui 120 personnes à travailler au FIRCA. A l'ensemble de mes collaborateurs, j'aimerais rappeler que le FIRCA est une équipe, constituée de 120 titulaires. Il n'y a donc pas de banc de touche au FIRCA. Nous sommes 120 acteurs et nous allons continuer à remporter toutes les batailles en équipe, pour faire du FIRCA, l'institution incontournable dans notre cœur-métier, en Côte d'Ivoire et en Afrique.

Je veux aussi les rassurer pour leur dire que certes, tout changement suscite des angoisses, des peurs du lendemain. Mais je leur dis que le FIRCA va encore continuer à évoluer, va encore se bonifier et continuer à être ce que nous avons toujours rêvé d'être et qui se décline dans la vision que je vous ai citée en début d'interview. Je suis déterminé à faire de telle sorte que le développement humain et personnel soit un crédo bien ancré au FIRCA et que les ressources humaines soient au cœur de notre action. Bientôt, ils verront des éléments concrets qui vont traduire cette nouvelle vision.

Je les invite donc à se concentrer sur le travail, sur leur savoir-faire, étant assurés et que les salaires continueront d'être régulièrement payés. J'accomplirai mon devoir de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour améliorer la politique sociale et tout ce qui peut contribuer à leur épanouissement au travail. Je conduirai, à cet effet, une politique de qualité de vie au travail appropriée. Nous serons toujours une famille, s'il y a des réticences ou des blocages, qu'ils n'hésitent pas à me contacter ou à contacter mes proches collaborateurs. Nous nous emploierons toujours à trouver une solution par le dialogue et le consensus, toutefois, dans le respect des valeurs du FIRCA, les valeurs d'éthique, d'intégrité et de loyauté. C'est surtout ce que j'attends d'eux, pour le reste je m'en occupe.

**Avez-vous un dernier mot pour conclure notre interview ?**

Comme dernier mot, je voudrais encore une fois remercier DIEU Tout Puissant et me confier à lui. Il est au début et à la fin de tout ce que nous faisons, de tout ce que nous entreprenons. Je remercie encore une fois tous ceux qui m'ont fait confiance, depuis la création du FIRCA. Je vous ai cité Dr ANGNIMAN Ackah Pierre, ainsi que M. AT SIN Yao Léon à qui je souhaite une bonne retraite et un bon repos, après leurs parcours élogieux au FIRCA.

Je remercie aussi l'ensemble du personnel qui a toujours eu pour moi, une attention particulière et qui a accepté qu'aujourd'hui je puisse être leur leader. Je remercie également le Conseil d'Administration du FIRCA, les Filières Agricoles, les Partenaires Techniques et Financiers, ainsi que l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers les Ministères techniques, avec à leur tête le Ministère de tutelle qu'est le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

J'invite singulièrement l'ensemble de mes collaborateurs à contribuer à créer les conditions nécessaires, pour que nous puissions écrire les plus belles pages de l'histoire du FIRCA. Je voudrais donc, dès cet instant, que ces prochaines pages soient ouvertes en blanc et que chacun puisse de son encre, marquer son parcours au FIRCA.

## INTERVIEW

Cela, sous la conduite des orientations que je vais donner et du processus que nous allons engager tous ensemble, comme une famille fière et soudée, résolument engagée

pour le développement agricole durable de la Côte d'Ivoire et le bonheur des acteurs des différentes chaînes de valeur agricole.

**Propos recueillis par KOUASSI N'da K.**



Investir en faveur des femmes  
**Travail décent & égalité des genres.**

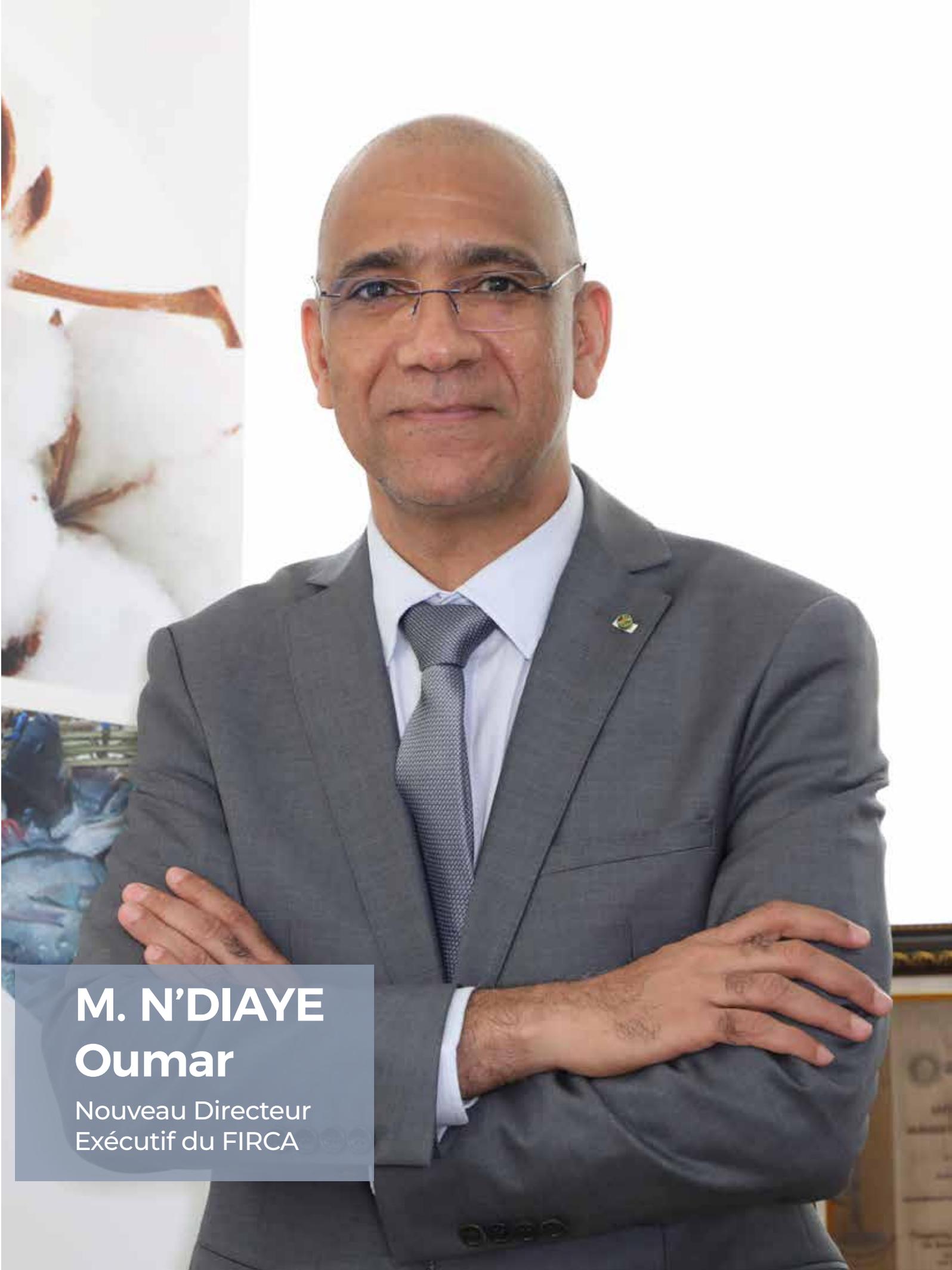
FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

DISPONIBLE SUR TOUS VOS SUPPORTS ET PLATEFORMES NUMÉRIQUES

**WWW.FIRCA.CI**

f i X in y

**@LEFIRCA**



**M. N'DIAYE**  
**Oumar**

Nouveau Directeur  
Exécutif du FIRCA

## Gouvernance du FIRCA

# Passage de flambeau à M. N'GUETTIA Assouman, nouveau Président du Conseil d'Administration du FIRCA

Après la Direction Exécutive, c'est au tour de la Présidence du Conseil d'Administration d'enregistrer le passage de flambeau entre les Présidents sortant et entrant, le jeudi 4 juillet 2024 à 10 heures, à la salle du conseil d'administration du FIRCA.



Passation de charges entre M. N'GUETTIA Assouman (à droite), nouveau Président et M. KONE Kassoum (à gauche), Président sortant

Présidée par M. KOUADIO Adaman, Commissaire du gouvernement, la cérémonie de passation de charges, entre M. KONE Kassoum, Président du Conseil d'Administration (PCA) sortant (Filière Coton) et M. N'GUETTIA Assouman, PCA entrant (Filière Anacarde), s'est déroulée en présence de plusieurs membres du bureau du Conseil d'Administration (CA), du nouveau et de l'ancien Directeur Exécutif du FIRCA, ainsi que de certains représentants du personnel.

Prenant la parole, M. KONE Kassoum a félicité son successeur pour sa brillante élection à la tête du Conseil d'Administration du FIRCA. Afin de lui permettre de cerner l'environnement professionnel du poste de Président d'Administration au FIRCA, le PCA sortant a fait le point des dossiers en cours et décrit la procédure de travail entre le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Exécutif, le principe de Présidence tournante au sein des filières agricoles, ainsi que la nature des dossiers soumis à sa validation.

Après cette présentation, ont suivi la signature conjointe du procès-verbal de la passation et la transmission officielle des dossiers au PCA entrant, sous le regard bienveillant du Commissaire du gouvernement.

A la suite de la passation des dossiers, le nouveau Président du Conseil d'Administration, dans son allocution, a exprimé toute sa gratitude à son prédécesseur pour son leadership et les réalisations significatives qui ont posé les jalons solides d'un avenir radieux. Il a promis travailler en équipe avec le Directeur Exécutif, en ayant pour unique Leitmotiv «Transformer les défis en opportunités et réaliser des progrès durables».

Il faut noter que depuis la création du FIRCA, le 23 octobre 2003, M. N'GUETTIA Assouman, issu de la Filière Anacarde, est le 7<sup>ème</sup> Président du Conseil d'Administration de l'institution.

## PASSATION DE CHARGES



Le PCA sortant M. KONE Kassoum



Le nouveau PCA M. N'GUETTIA Assouman



Photo de famille après la passation

## Exclusivité : l'essentiel à savoir sur le nouveau PCA du FIRCA et sa vision pour les 3 prochaines années



**M. N'GUETTIA**

**Assouman,**

**Nouveau Président du Conseil d'Administration du FIRCA :**

**‘ Mobiliser davantage les acteurs, à l'aide d'actions plus directes et ciblées ,**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a de nouveaux dirigeants. Singulièrement, à la tête du Conseil d'Administration de l'institution, a été élu un homme, professionnel et passionné de l'agriculture. Nous vous invitons à le découvrir dans les lignes qui suivent.

### **Qui est le nouveau Président du Conseil d'Administration du FIRCA ?**

Je suis M. N'GUETTIA Assouman, issu de la Filière Anacarde, dont je suis par ailleurs le Président de l'Association des Exportateurs de Noix de Cajou. Je suis aujourd'hui, le Président du Conseil d'Administration du FIRCA, après 20 années de carrière dans le monde agricole, essentiellement dans la Filière Anacarde.

A cet effet, je profite de cette lucarne pour saluer et remercier le Président de l'Interprofession Anacarde, M. Soro BEH, qui a bien voulu me proposer comme administrateur au FIRCA.

### **Quand l'on entend M. N'GUETTIA Assouman, à quelles valeurs faut-il se référer ?**

Il est difficile de se définir soi-même. Mais après réflexion, je m'identifie entre autres à

des valeurs de probité, d'humilité, d'équité, d'écoute active, et surtout de résilience.

### **Qu'est-ce que cela représente pour vous, ce nouveau poste de PCA du FIRCA ?**

Pour moi, c'est surtout un sentiment de satisfaction et de grande fierté. Car c'est le résultat d'un long parcours de service et d'engagement dans le milieu agricole. Mais au-delà de ce premier sentiment, il est aussi question de poursuivre la noble mission accomplie par nos prédécesseurs. Entendez par là, les défis à surmonter pour porter les filières agricoles ivoiriennes au sommet. C'est un exercice certes difficile, mais que j'entends réussir tout au long de mon mandat, avec l'aide de tous : l'Etat, les filières et les autres partenaires.

**N'est-ce pas aussi une position stratégique pour contribuer, outre la Filière Anacarde, au développement de toutes les autres filières agricoles, en Côte d'Ivoire ?**

Absolument ! A cette position, je ne suis plus un simple membre de ma filière d'origine. Elle me permet d'avoir une vue transversale sur toutes les autres filières. Mais, il faut tout de même noter que l'expérience acquise dans la Filière Anacarde me sera sans doute utile ; par exemple en impulsant la dynamique de développement de l'anacarde au sein des autres filières. J'appelle vivement les acteurs des filières non cotisantes au FIRCA, à s'y mettre, afin de bénéficier du bonheur de voir leurs filières respectives se développer durablement.

**Avant cette position de PCA du FIRCA, quels étaient vos rapports avec cette institution ?**

Mes rapports avec le FIRCA étaient ordinaires et cordiaux. En tant qu'acteur d'une filière agricole partenaire, je reversais mes redevances de cotisation au FIRCA. Toutes choses qui me faisaient bénéficier, à travers ma filière, des différents accompagnements de l'institution. Notamment, en termes de recherche agronomique, de conseil et vulgarisation agricoles, de formation aux métiers, etc.

**Quelle appréciation faites-vous justement du FIRCA, cette institution de financement agricole ?**

Je pense que le FIRCA est en Côte d'Ivoire un excellent modèle de financement agricole et une référence sur tout le continent africain. Pour moi, toutes les filières devraient s'empressez de s'approprier le FIRCA, en intégrant son système de financement. Avec le Conseil d'Administration, c'est l'un des combats que nous essaierons de mener durant notre mandature, afin d'amener toutes les filières agricoles à cotiser au sein du FIRCA.

**Quelle démarche entreprendre donc pour arriver à un résultat aussi ambitieux ?**

Tout d'abord, il faut continuer l'œuvre bâtie par nos prédécesseurs, dont je salue le dynamisme engagé. Toutefois, en accentuant le volet

communicationnel pour mobiliser davantage les acteurs, à l'aide d'actions plus directes et ciblées. Toutes les corporations qui aspirent à un développement durable de leurs filières, doivent s'approprier cet outil efficace et disponible qu'est le FIRCA.

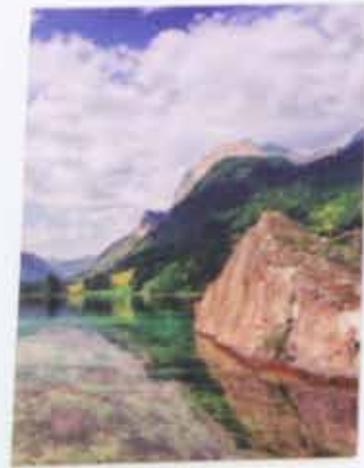
Pour les filières qui aspirent à un niveau de développement plus important, c'est le seul moyen aujourd'hui, de profiter durablement de services agricoles de qualité, en termes de renforcement de capacités, d'innovations technologiques, d'études d'accompagnement, etc. En tant que pur produit de la Filière Anacarde, je peux vous assurer que c'est la voie que nous avons suivie pour atteindre le niveau où nous sommes. In fine, si toutes les filières s'y engagent, nous pourrons bâtir pour notre pays, la Côte d'Ivoire, une agriculture sécurisée et performante, qui réponde plus efficacement aux nombreux défis actuels et à venir (sécurité alimentaire, transformation, changement climatique, inclusion, etc.).

**Avez vous un mot de fin ?**

Je voudrais saluer nos tutelles, à travers la tête de file, le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, pour leur vision éclairée et leur soutien constant. Je n'oublie pas les filières agricoles et les partenaires techniques et financiers, qui nous renouvellent sans cesse leur confiance. Qu'ils en soient tous grandement remerciés.

Je voudrais enfin, féliciter le personnel du FIRCA et plus particulièrement, la Direction Exécutive. Si nous sommes à un tel niveau de professionnalisme aujourd'hui, c'est grâce à leur engagement inconditionnel et constant, à travers leurs responsabilités respectives, à porter toujours plus haut, l'agriculture ivoirienne. J'ai rejoint ce navire, dont je tiens désormais la barre. C'est donc ensemble que nous allons faire du FIRCA, une référence internationale pour la mission qui lui est assignée. A savoir, le financement pérenne des services agricoles au bénéfice des filières, pour le développement durable d'une agriculture innovante et compétitive.

**Propos recueillis par Kady KONATE**



**M. N'GUETTIA  
Assouman**  
Nouveau Président du  
Conseil d'Administration  
du FIRCA

**JNEC 2024**

## Quand la durabilité de la Filière Anacarde devient un gage de contribution à l'essor de l'économie ivoirienne

Du 14 au 16 février 2024, le cajou est monté en star au Radisson Blu Hôtel, sis à Abidjan Port-Bouët. La Côte d'Ivoire organisait en effet, la 5<sup>ème</sup> édition des Journées Nationales des Exportations de Cajou (JNEC), un évènement qui reçoit la participation d'importants acteurs nationaux et internationaux de cette importante chaîne de valeur.

**S**ponsor officiel des JNEC 2024, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a rejoint les rangs de ces penseurs du développement de la Filière Anacarde. En raison de son rapport avec cette filière cotisante chez l'institution, l'accompagnement du FIRCA est « une évidence » pour ce type d'activité, a assuré Mme Patricia Kouadio, Chargée de Programmes Appui Production Anacarde au FIRCA. En effet, les JNEC 2024 ont mobilisé les acteurs autour de la grande problématique de la durabilité de la Filière Anacarde en Côte d'Ivoire, dans un contexte où le pays comme plusieurs autres, est miné

par le dérèglement climatique et d'autres facteurs exogènes tels que le conflit russo-ukrainien.

Selon les principaux acteurs, notamment le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), l'interprofession Anacarde et le FIRCA, la filière regorge d'importantes potentialités pour tout le continent. Il s'agit de 3 milliards USD (de dollars américain), seulement pour le marché continental. Pour conquérir cette projection, l'expérience et la politique agricoles de la Côte d'Ivoire dans le sens

## FILIERE ANACARDE

du développement de la Filière Anacarde ont été reconnues comme des modèles à encourager, selon les participants internationaux.

Premier producteur mondial de noix de cajou brute, le pays a en effet émergé en 2021, comme le 3<sup>ème</sup> transformateur mondial de

noix de cajou, derrière le Vietnam et l'Inde. Pour le Commissaire Général des JNEC, M. N'GUETTIA Assouman, c'est cette position stratégique qui appelle au « passage urgent à la modélisation de la durabilité de la filière », face aux contingences socio-environnementales présentes et à venir.

**Kady KONATE**



## Karité

# 1<sup>er</sup> champ et 1<sup>er</sup> centre de transformation dédiés à la culture du karité à Tafiré

Le Hambol était en fête le samedi 24 février 2024, à l'initiative de l'ONG Femme, Agriculture et Actions de Côte d'Ivoire (FAA-CI). Dans le cadre d'un programme d'actions en faveur des femmes actives dans cette filière, Tafiré a bénéficié de l'inauguration de son premier centre de transformation du karité.



Participants à l'inauguration du 1<sup>er</sup> centre de transformation du karité à Tafiré

**S**i le karité est appelé « l'or des femmes », c'est en raison du rôle indéniable de celles-ci dans le développement de cette spéculation. Loin des avancées technologiques, le pénible travail de production de beurre de karité est une réelle cause d'épuisement, voire de maladie.

« Vous ne pouvez pas imaginer l'effort physique déployé, et le nombre de fois que les femmes se font piquer par des insectes ou mordre par des reptiles, et même parfois agresser durant l'activité de collecte, qui s'effectue dans les bois, tôt le matin. Sans oublier l'impact négatif des vagues de fumée qu'elles respirent durant tout le processus de transformation traditionnelle », s'est désolée Mme N'DA-KOYE Tatiana, Secrétaire Générale de l'ONG FAA-CI.

Pour s'attaquer à cette problématique, l'ONG s'est d'abord attelée à organiser les femmes en 03 coopératives, « Omin » et « Onan » de Tafiré et « Kiteninwoni » de Niédiékaha ; pour ensuite les fédérer dans une union de coopératives. C'est au profit de cette Union d'environ 1000 femmes de la sous-préfecture de Tafiré que la FAACI a organisé des sessions de formation sanctionnées par des certificats de réussite. Cette formation concernait 3 thèmes : la culture associative, la gestion coopérative et la gestion financière.

Toutes ces initiatives connaissent ce jour, une avancée notable pour les femmes transformatrices du karité à Tafiré : l'ouverture du tout premier centre de transformation de « l'or des femmes », leur « or » à elles. Construit

## FILIERE KARITE

sur une superficie d'un hectare, le centre comprend pour le moment deux bâtiments consacrés, respectivement, à l'entreposage et à la transformation. Sous le regard des personnalités présentes, quatre équipements ont été mis en marche. Ce sont les plus importantes de l'activité de transformation du karité, à savoir la baratte, le concasseur, le broyeur et le torréfacteur.

Pour assurer un fonctionnement à plein régime de l'unité de transformation mise à disposition, une plantation de 10 hectares de culture pure de karité est également en développement dans la zone, afin de constituer une source continue de production. « *A ce jour, nous avons injecté environ 49 (quarante-neuf) millions de francs CFA dans cette initiative* », a précisé la Secrétaire Générale. Elle souligne au passage que c'est par la détermination d'une figure discrète, mais active et efficace de la région que tout ce « bonheur » est possible. Il s'agit de KONÉ Minoufoun Awa épouse KOUADIO, la Présidente de l'ONG FAACI. Banquière de profession, Mme KOUADIO n'a pas toujours été la femme de la ville que nous connaissons aujourd'hui, a-t-elle expliqué.

Pour avoir vécu avec sa grand-mère, productrice et transformatrice de karité, Mme KOUADIO a été fortement marquée par la pénibilité du travail qu'endurait cette dernière. C'est de là que lui est venu le désir de contribuer

à « *alléger la souffrance des femmes* », a-t-elle confié, lors de la visite de sa nouvelle plantation dédiée à la culture pure du karité. Au sein de l'immensité de la parcelle, Mme KOUADIO se laisse aller à rêver à un devenir radieux pour les femmes de sa région, exploitantes agricoles du karité.

Selon la Présidente, cette plantation est une sorte « *d'entreprise sociale* » qui a pour vocation de « *fournir durablement de la matière première aux femmes* », de contribuer à leur donner du travail, grâce à la transformation et de générer différentes sources de revenus dont elles peuvent bénéficier. Le choix de Tafiré n'est pas fortuit. Originaire de la localité, il s'agissait pour la nouvelle favorite des femmes de la région, de s'attaquer à une problématique qu'elle avait côtoyée et s'est appliquée à comprendre, notamment à travers la participation à des rencontres internationales sur la chaîne des valeurs du karité.

Aux côtés des autorités nationales dont le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, par ailleurs Président du Conseil Régional du Hambol, M. Ibrahim Khalil KONATÉ, le FIRCA, partenaire de la Filière Karité, a également marqué sa contribution à ces initiatives salutaires. Rendez-vous est donc pris dans 5 ans, afin de constater les fruits du projet, déjà très prometteur.

**Kady KONATE**



Allocutions



Broyeuse



Pépinière de karité

## Campagne cotonnière 2023-2024

# Pour une amélioration continue de l'assistance technique, le FIRCA recueille les préoccupations et les propositions des producteurs

Du 06 au 10 mai 2024, une mission conjointe du FIRCA, de INTERCOTON, du Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions Vivrières (MEMINA-DERP) et de la Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire a parcouru le grand nord ivoirien, afin de restituer aux producteurs les activités et les résultats de l'assistance technique réalisées par les sociétés cotonnières, au titre de la campagne 2023-2024.



Une vue d'ensemble des participants à l'atelier de restitution

**P**our une meilleure organisation de la production, le bassin cotonnier a été divisé en zones exclusives d'encadrement, depuis la campagne 2017-2018. Et cinq (05) sociétés cotonnières, à savoir la Compagnie Ivoirienne de Coton (COIC), la Société d'Exploitation de Coton d'OLAM (SECO), la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT), IVOIRE COTON et GLOBAL

COTON, mènent les activités de conseil agricole auprès des cotonculteurs de Côte d'Ivoire dans ces zones exclusives. Afin d'assurer la bonne exécution des contrats qui lient ces sociétés aux producteurs, le FIRCA, pour le compte de INTERCOTON, a respectivement posé sa valise dans les localités de Morondo, Kouto, Sikolo, Tafiré et Bouaké.

Durant 5 jours, l'institution de financement agricole avait pour mission de recueillir les avis des sociétés cotonnières et surtout des producteurs sur le déroulement de la campagne cotonnière 2023-2024. En effet, la campagne 2023-2024 n'a pas été à la hauteur des espoirs placés en elle. Alors que l'Etat de Côte d'Ivoire ambitionnait un rendement de 1,2 tonnes à l'hectare, le rendement moyen obtenu est en deçà de 900 kg/ha. Une situation qui ne reflète pas vraiment tout le travail abattu par les producteurs. « C'est vrai qu'il y a une légère progression par rapport à l'année dernière, mais ce n'est pas l'objectif qu'on visait pour cette campagne. », a expliqué le Chargé de Programmes Coton au FIRCA, M. EHOUMAN Anderson, au cours de la mission, ajoutant que « Partout, ce sont des paysans insatisfaits avec de grandes attentes que nous avons rencontrés. ».

Les raisons de ce faible rendement sont la non-maîtrise de certains ravageurs, bien que les jassides aient été mieux contrôlées que la campagne dernière, et la forte pluviométrie enregistrée au cours de la période de la récolte. Mais pour INTERCOTON, ce n'est que partie remise. Car la bonne nouvelle, c'est qu'en dépit de ce rendement, le pays sait encore compter sur des producteurs motivés à repartir de nouveau à la tâche, en intégrant les recommandations des Conseillers Agricoles.

Pour le représentant de INTERCOTON, M. YEO Miéfontgoba Anicet, « Cette situation attire notre attention sur le fait qu'il y a encore

beaucoup d'efforts à faire au niveau de tous les acteurs de la chaîne. Il y a des préoccupations fondées qui ont été exprimées au cours de ces ateliers. L'étape suivante pour INTERCOTON sera de les passer en revue puis de passer à l'action, selon les priorités et les moyens actuels ».

En outre, les producteurs et responsables d'Organisations professionnelles agricoles (OPA) n'ont pas manqué de faire un plaidoyer, singulièrement pour une baisse du prix des facteurs de production, afin d'amortir l'effet de la "mauvaise campagne" écoulée sur leurs conditions de vie. « Les prix des intrants, des herbicides et des engrais sont élevés. Nous lançons un cri de cœur à l'Etat, pour nous aider à revoir ces prix à la baisse, afin que nous puissions nous en sortir avec les dettes contractées avec les sociétés cotonnières », a exprimé M. Koné Sindou, cotonculteur et responsable de coopérative à Morondo.

Dans les cinq localités parcourues, les cotonculteurs ont aussi réclamé la communication des prix des facteurs de production : engrais, insecticides, herbicides, régulateurs de croissance et autres, avant le démarrage de la campagne, afin de leur permettre de contrôler leurs dettes. Une « question de transparence » qui va être portée sur la table des décideurs, afin de prendre les mesures adéquates, a rassuré le représentant du MEMINADERPV, M. Kouadio Donatien. C'est sur cette note d'espoir que la mission a pris fin, le samedi 11 mai à Bouaké.

**Kady KONATE**



Photo de famille des producteurs de coton

## Côte d'Ivoire

# Les professionnels en réflexion pour la labéllisation du caoutchouc naturel ivoirien

Mercredi 22 mai 2024, le siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) sis à Cocody-7<sup>ème</sup> tranche, a été le cadre d'un atelier de réflexion organisé par l'Association des Professionnels du Caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC), dans le cadre de son projet de labéllisation du caoutchouc naturel.

La Côte d'Ivoire devrait bientôt avoir une Filière Hévéicole performante, compétitive et durable au service de tous les acteurs. Les professionnels de la filière réunis au sein de l'APROMAC, ambitionnent d'obtenir la labéllisation du caoutchouc naturel made in Côte d'Ivoire. Ils ont amorcé le processus en présentant le projet au cours d'un atelier, qui a enregistré la présence des experts de la chaîne des valeurs. Les Ministères de tutelle, l'APROMAC, CODINORM, le FIRCA, ainsi que d'autres acteurs ont animé une première rencontre visant à mutualiser les réflexions sur la marche à suivre.

En initiant ce projet, l'objectif de l'APROMAC est « d'améliorer le revenu des producteurs, des usiniers et de l'ensemble des opérateurs économiques de la filière » de façon pérenne, a assuré le Président du Conseil d'Administration de l'Association, M. Charles-Emmanuel YACE. À l'en croire,

« Cette labéllisation » vise à garantir une qualité irréprochable du caoutchouc naturel made in Côte d'Ivoire, en mettant en avant les pratiques agricoles durables et responsables de nos producteurs. Elle permettra non seulement de renforcer notre compétitivité, mais aussi de répondre aux exigences croissantes des consommateurs et des industriels en matière de traçabilité et de durabilité ».

Le Coordonnateur du Projet, Dr. Pierre Ackah ANGNIMAN, a annoncé qu'une offre technique et financière transmise à l'APROMAC a pris en compte la création d'une structure dédiée à la mise en œuvre et au suivi des activités de la Norme et de la Certification ; la création d'un Conseil de Surveillance indépendant en charge de superviser les activités de l'APROMAC, afin d'assurer la crédibilité et l'impartialité.

**Kady KONATE**



M. Charles-Emmanuel YACE  
Président de l'APROMAC



Vue d'ensemble de la salle



Photo de famille

## Coopération bilatérale

# L'Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire et des partenaires financiers s'imprègnent des réalisations du PRO2M

Une mission de haut niveau conduite par SEM. Francesca DI MAURO, Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire a visité, le 26 juin 2024, dans le département de Yamoussoukro, le bloc maraîcher de Zambakro, installé dans le cadre du Projet d'Appui au développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M), sis à Zambakro.

Composée de Mme COULIBALY Ténédja, Directrice des Productions Vivrières et de la Sécurité Alimentaire au Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADER-PV), des représentants de la Direction Générale des Partenariats Internationaux de la Commission Européenne (INTPA) et de l'Agence Internationale Chinoise de Coopération et de Développement (CIDCA), en présence de l'Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire et du Chef de la Coopération de la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, cette mission a été accueillie sur le périmètre maraîcher de Zambakro par M. GONDO Emmanuel, Coordonnateur du PRO2M, Mme MONDAH-EYOROKON, Experte Maraîchers du PRO2M et M KONATE Dotiang, bénéficiaire du site.

Cette visite de terrain, qui s'est tenue dans un cadre convivial, avait pour objectif de découvrir les réalisations du PRO2M et s'enquérir de l'état d'avancement de quelques activités du projet.

Prenant la parole, le Coordonnateur du PRO2M a présenté les acquis du projet, à travers les volets, manioc, maraîcher et nutrition, avec un focus sur le site de Zambakro, objet de la visite.

Il a communiqué quelques chiffres clés du projet, à savoir (i) l'aménagement et/ou la réhabilitation de 65 sites maraîchers, avec une maîtrise de l'eau pour la production de légumes en toutes saisons ; ce qui a permis la production d'au moins 6 000 tonnes de légumes. Au titre du volet manioc, la mise en place de 6 024 hectares de nouvelles variétés performantes de manioc qui ont permis la production de



Echanges entre l'agroentrepreneur et les visiteurs

174 000 tonnes de manioc frais ; l'équipement et le renforcement technique de 66 unités de transformation de manioc, ainsi que la mise en place et l'opérationnalisation de 4 Centres de Prestation de Services Agricoles Mécanisés (CPSAM), qui ont facilité la préparation de 5 551 ha de terres en deux années de fonctionnement.

M. GONDO Emmanuel a, par ailleurs, mentionné les activités de communication mises en œuvre pour assurer la visibilité des actions du projet. Notamment, la production de bulletins semestriels d'informations, les émissions télé diffusées tous les samedis après le Journal Télévisé de 13 h sur la première chaîne de la RTI et la participation aux expositions telles que les Journées de l'Administration Agricole Délocalisées d'Abidjan (JAAD) et le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), qui sont organisés par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

A l'issue de la présentation, des échanges s'en ont suivis avec l'appui d'un traducteur Chinois, afin de permettre à tous les visiteurs de mieux s'impregner des résultats et de cerner l'impact du PRO2M sur les bénéficiaires et les communautés rurales et urbaines.

En ce qui concerne la visite de la parcelle, M. KONATE, l'agro entrepreneur de Zambakro, a expliqué sa méthode de travail. Notamment, le système de rotation mis en place pour produire les légumes (la tomate, l'aubergine violette et jaune, la courgette et le gombo). Il a également partagé les difficultés rencontrées, à savoir les attaques des ravageurs, (ii) la crise en Ukraine ayant entraîné l'augmentation des prix des

intrants (semences, carburant, engrais) à partir de 2023, et (iii) la canicule qui a prévalu de janvier à avril 2024, ont affecté la capacité de production des agro-entrepreneurs.

Au terme de la mission, on peut retenir une satisfaction globale des visiteurs et un fort intérêt de ceux-ci pour les systèmes d'irrigation et les CPSAM. Le PRO2M étant au soir de sa mise en œuvre, l'occasion était toute trouvée pour le Coordonnateur du projet d'exprimer les remerciements du Directeur Exécutif du FIRCA à l'Ambassadrice de l'Ue et au Chef de Coopération de la Délégation Ue, mais également de faire un plaidoyer pour le renforcement et/ ou la mise à l'échelle des acquis.

**Florence NANDO**



Visite de la parcelle



Visite de la parcelle



Photo de famille avec SEM l'Ambassadrice, les Bailleurs Chinois et l'équipe du PRO2M



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

**+20 000 PERSONNES  
NOUS SUIVENT SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**QU'ATTENDEZ-VOUS  
POUR EN FAIRE PARTIE?**

**ABONNEZ-VOUS !  
LIKEZ, PARTAGEZ !**

**PARCE QUE LE FIRCA  
COMMENCE PAR NOUS !**



**@LEFIRCA**



**→ WWW.FIRCA.CI**



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR  
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



→ [WWW.FIRCA.CI](http://WWW.FIRCA.CI)



VOTRE MAGAZINE

# TERRE ET PROGRES

PRÉSENTÉ PAR AMY DEMBÉLÉ

DIFFUSION  
DÈS CE SAMEDI  
18 MAI

**TOUS LES  
SAMEDIS**

**APRÈS LE  
JT DE 13H**

